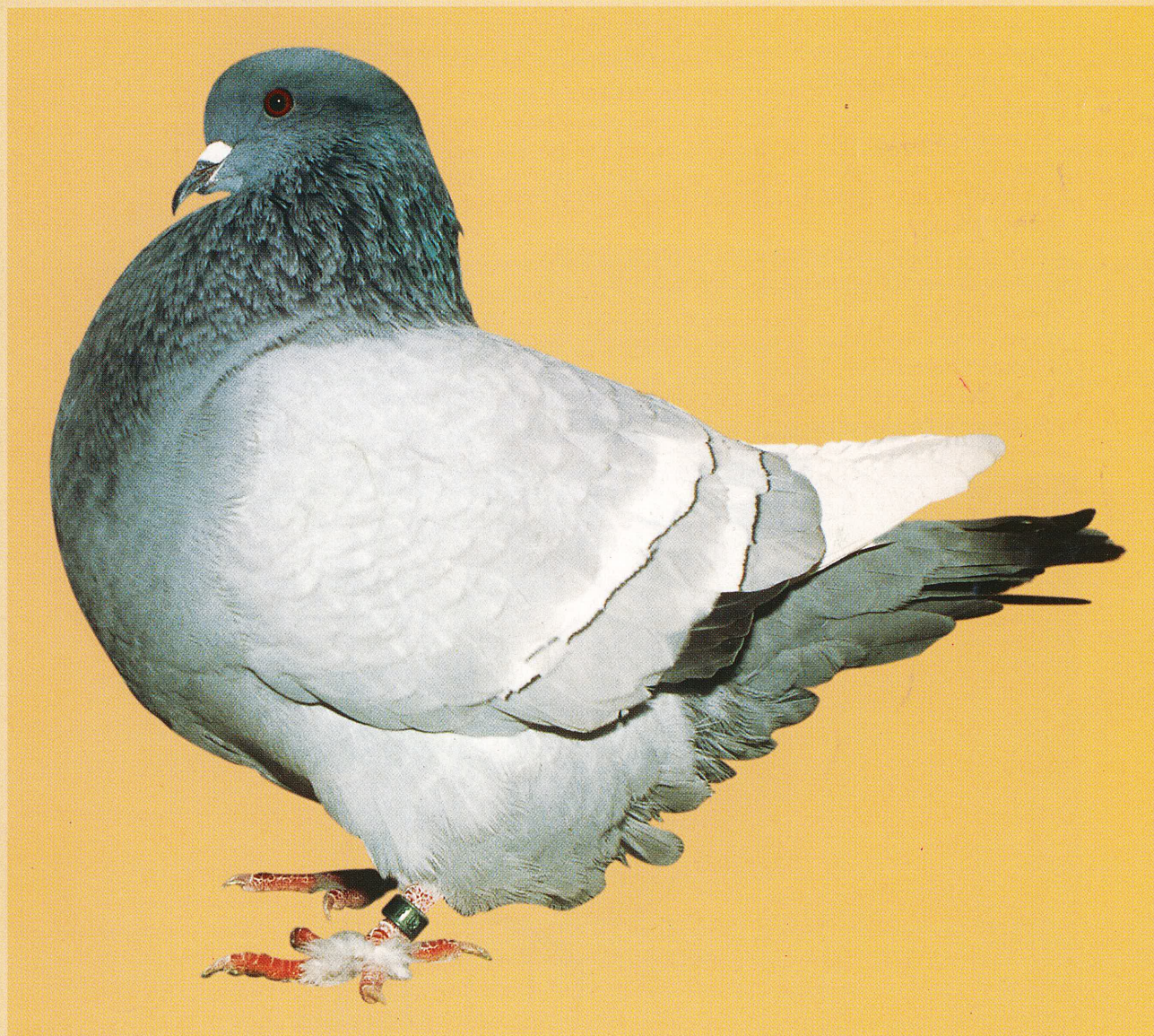


Colombiculture

● Spécial LYNX DE POLOGNE



Bleue barrée Championne d'Europe à Linden Leighesterm 1991 - Prop. : C. FAGOT - Photo : D. SIMON

MOT de la RÉDACTION

32 pages pour cette revue, record battu et encore il a fallu reporter certains articles. Samuel BOUCHER a bien voulu nous assurer la suite de la rubrique vétérinaire. Le prochain numéro sera le spécial Norwich.

Robert RIPALDI

AUX SOCIÉTÉS D'AVICULTURE : COMMANDES DE BAGUES

Les Sociétés ou Associations qui souhaitent commander les bagues pigeons à la SNC et qui n'ont pas reçu le formulaire "Spécial Société" peuvent en faire la demande dès que possible à : Philippe HUDRY : Burnel - 74150 VALLIERES
Tél./Fax 04 50 62 18 18.

FUTURES NATIONALES SNC

Les Associations qui souhaitent poser leur candidature pour organiser une Nationale SNC peuvent s'adresser au Président, : Jean-Louis FRINDEL : 120, rue du Blanc Noyer - 67220 CHARBES
Tél./Fax 03 88 57 30 17.

Le cahier des charges pour l'organisation de la Nationale SNC vous sera envoyé par retour.

SNC ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : CONVOCATION

Les membres de la Société Nationale de Colombiculture sont invités à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu Dimanche 26 Janvier 1997 à 10 heures au sein de l'exposition de Gueugnon qui accueillera la Nationale SNC.

Ordre du jour :

- Bienvenue et liste de présence.
- Rapport moral par le Président.
- Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale 1995 à Chambéry.
- Rapport financier.
- Décharge au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.
- Elections au Conseil d'Administration - Résultats du vote.
- Situation Nationale.
- Projets : revue Colombiculture, objets divers promotionnels, colloque sur la Colombiculture en 1997, futures Nationales SNC, questions diverses.

Les vœux des membres SNC concernant un des points de l'ordre du jour ou questions à ajouter doivent parvenir au Président au plus tard le lundi 13 Janvier 1997.



Animavia Octobre 1996 - Manotte d'Artois - Prop. SCHIETTECATTE - Photo Robert RIPALDI

COLOMBICULTURE

N° 106 Novembre 1996
Commission Paritaire N° 70430

Directeur de la Publication :
Robert RIPALDI

Rédaction et Routage :
Jean-Louis FRINDEL
120, rue du Blanc Noyer - 67220 CHARBES
Tél./Fax 88 57 30 17

Robert RIPALDI
315, avenue de Montolivet - 13012 MARSEILLE
Tél./Fax 91 66 11 71

SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLOMBICULTURE

Président : Jean-Louis FRINDEL
120, rue du Blanc Noyer
67220 CHARBES

Secrétaires : Philippe HUDRY et Daniel TOOS
Philippe HUDRY : Burnel
74150 VALLIERES
Tél./Fax 50 62 18 18

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations, abonnement à "Colombiculture" et commandes de bagues, doit être adressé au Secrétaire.

Demande de Patronage des Exposants
Edmond VASTEL
Route de Crosnières
49430 DURTAL

Responsable du Contentieux :
Construction de Pigeonniers, Problèmes de voisinage, Législation : Charles QUIROS
25, rue des Tuilleries
67800 HENHEIM

ADHESION A LA SNC

COTISATION ANNUELLE : 20 Francs

- Par chèque Bancaire
- Par chèque Postal
CCP Paris 2204 40 P
- Par mandat

BAGUES 1996

Le prix des bagues reste fixé à 12 francs la dizaine, indivisible (prix franco de port et d'emballage).

Le règlement des bagues doit être joint à la commande, il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.

Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). Les bagues doivent être réglées par virement postal ou bancaire établi à l'ordre de la : SNC
CCP 2204 40 P Paris

ou chèque bancaire à l'ordre de la SNC (par virement CCP, prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes), le tout adressé au Secrétaire :
Ph. HUDRY : Burnel - 74150 VALLIERES

ABONNEMENT À "COLOMBICULTURE"

Revue Bimestrielle

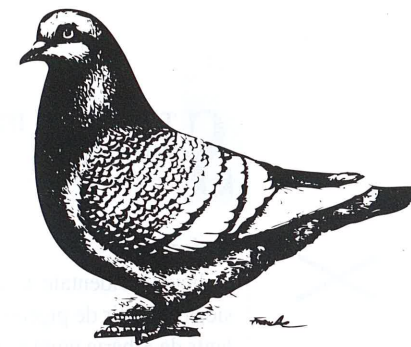
FRANCE : 150 F - PAYS D'EUROPE : 150 F
AUTRES PAYS (y compris les TOM) : 160 F
(avec envoi par avion)

Règlement à votre convenance à l'ordre de la SNC

- Par Chèque Bancaire
- Par Chèque Postal (CCP Paris 2204-40 P)
- Par Mandat

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la Rédaction ou de la SNC. Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la Rédaction.

Le LYNX de POLOGNE



A MIS COLOMBICULTEURS

Nous vous invitons à découvrir dans ce numéro les seize variétés de notre préféré "le Lynx de Pologne". J'aurais souhaité que les grands éleveurs de la race s'expriment à travers les pages de colombiculture. Chacun a eu la chance de pouvoir y contribuer, car ce numéro était en préparation depuis trois ans et nous ne pouvions plus le différer. Je tiens à remercier chaleureusement les quelques personnes qui s'y sont investies, ainsi que les photographes amateurs qui ont mis leurs clichés à la disposition du club.

En souhaitant que ce spécial incite quelques amoureux de la difficulté à s'investir dans l'une ou l'autre des variétés présentées, afin de favoriser l'émulation et la progression au sein du club français du Lynx de Pologne et d'avoir le plaisir d'enorgueillir nos différentes manifestations de nombreuses variétés de Lynx de Pologne toujours plus beaux et performants.

Jean-Claude TISSERON

HISTORIQUE DU LYNX DE POLOGNE

Préambule : l'historique que je vous propose a été rédigé à partir d'une traduction littérale d'un texte allemand par notre ami Marcel WEICHELDER par dans la revue GEFLUGEL BORSE n° 24.

Les publications anciennes relatives aux pigeons, nous laissent une trace relative précise de la création du Lynx.

Cette race prend naissance au cours de la première moitié du XIX^e siècle dans les environs de Cracovie et de Lemberg.

Au début, c'est un pigeon de chair pour les bourgeois et les paysans de Gallicie occidentale. Sa couleur va du bleu chargé de brun au bleu clair brouillé. Le bouclier porte une succession de marques grossières. C'est ce dessin qui semble-t-il vaut à notre pigeon le nom de lynx. Il évoque en effet le pelage des lynx qui vivent alors

dans les forêts profondes à proximité des Carpates.

Le Professeur RAZWADOWSKI de Cracovie, note que le Lynx est élevé depuis 1850 comme pigeon de ferme. Afin de le rendre plus attractif sur les marchés on en fait un pigeon robuste, vigoureux, de forme courte, trapue et large de poitrine. Son empressement aux champs, son insensibilité au climat rude et sa grande prolificité sont autant d'atouts supplémentaires.

Ses propriétés hautement économiques sont obtenues grâce au croisement de pigeons de ferme bleus barrés et bleus maillés, élevés dans la ville des mineurs de Bochnia à l'ouest de la Gallicie avec des Boulants de Breslau barrés blancs.

Les éleveurs allemands font progressivement connaissance avec cette nouvelle race lors des expositions d'oiseaux de Halle en 1881 et 1883 ou de Minden et Vienne en 1884, ainsi que de Francfort en 1885.

En raison de son apparence et de son dessin caractéristique, le Lynx est bien vite adopté par les allemands. Obtenue comme nous l'avons vu à partir de pigeons de ferme et de boulants de Breslau, on ne rencontre le Lynx qu'en bleu avec un dessin maillé ou barré assorti de rémiges blanches ou colorées. La couleur est encore imparfaite et le dessin très grossier.

En Allemagne, c'est Edmund KREBS de Halle qui prend le relais du Professeur RAZWADOWSKI. Il est de fait le promoteur acharné du Lynx pendant de nombreuses années. Son nom est lié à l'évolution de la race et il donne dans la

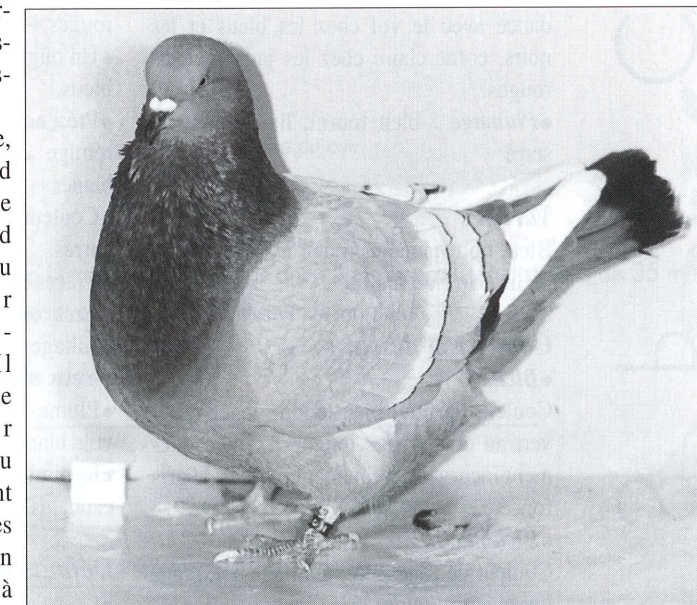
littérature colombicole de l'époque, une description détaillée du Lynx et ses nombreux conseils d'élevage sont précieux.

D'autres rédacteurs spécialisés contemporains de KREBS rapportent que c'est lui qui donne au Lynx une touche moderne. Par croisement avec des pigeons "Storhals", il améliore et affirme la couleur qui de terne et délavée devient lustrée avec un dessin plus net. Il s'ensuit une perte de taille qui est vite rattrapée par une sélection efficace.

Les Lynx rouges et jaunes sont améliorés par Otto GIESECKE de QUEDINBURG avant la première guerre mondiale en procédant à des croisements avec des pigeons Libanais.

Grâce à KREMBS dont la situation économique est aisée, le nombre de sujets présentés en exposition est en constante augmentation jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Il organise même des expositions dans son imprimerie. Grâce à sa ténacité sont sauvés les Lynx qui ont constitué le cheptel de base d'Outre-Rhin duquel les Lynx Allemands et Français actuels sont issus.

Alain DEBORD



Bleue barrée Championne d'Allemagne au 32^e Championnat du Club Allemand du Lynx Neudrossenfeld 96
Éleveur : Ludwig KROIS - Photo : Klaus BECKMEIER

STANDARD DU LYNX DE POLOGNE

Origine

Galicie Occidentale. Créé au début du 19^e siècle à partir de pigeons bisets et de bou-lants de Sibérie pointés de blanc, importés en Allemagne en 1870.

Aspect général

Pigeon de forme, vigoureux, relativement court et trapu, à la poitrine prononcée, large et profonde et présentant les caractéristiques suivantes :

- **Tête** : lisse, grande et oblongue, au front proéminent, large et bombé.
- **Yeux** : l'iris varie du jaune orangé au rouge.
- **Tour d'œil** : étroit, lisse, gris-bleu tendre chez les bleus, foncé chez les noirs, couleur chair chez les rouges et les jaunes.
- **Bec** : de longueur moyenne, de couleur foncée chez les bleus et les noirs, de couleur corne claire sans crayonnage chez les jaunes et les rouges, morilles fines.
- **Cou** : court et fort, boule légèrement, gorge bien arrondie.
- **Poitrine** : large, pleine et profonde.
- **Dos** : court et large, légèrement incliné.
- **Ailes** : courtes, larges reposant sur la queue en couvrant le dos, sans se croiser, épaules cachées par les plumes de la poitrine.
- **Queue** : courte, aux plumes larges et serrées, portée légèrement inclinée vers le bas à presque horizontale.
- **Pattes** : courtes, lisses, cuisses à peine visibles. Couleur des ongles en concordance avec le vol chez les bleus et les noirs, corne claire chez les jaunes et les rouges.
- **Plumage** : bien fourni, lisse, pas trop serré.

Variétés

Bleu, noir, jaune et rouge à vol blanc ou plein, barré ou maillé.

Couleur et dessin

- **Bleu** : Couleur de fond bleu tendre, léger reflet vert au cou, barres longues, symétriquement incurvées et finement ourlées de gris foncé.
- **Bleu maillé** : Couleur de fond pure, maillage net, régulier avec fin ourlet gris foncé.
- **Noir** : Couleur de fond noir profond au lustre

vert scarabée, barres symétriquement longues et incurvées.

- **Noir maillé** : Couleur de fond noir intense au lustre vert scarabée, régulièrement maillé.
- **Jaune et Rouge** : Couleur de fond intense, aux barres symétriquement longues et incurvées.
- **Jaune et rouge maillé** : Couleur de fond intense, régulièrement maillé.

Le maillage se caractérise par la présence sur chaque plume du bouclier de deux pastilles ovales blanches, de forme et dimension identiques de part et d'autre de la hampe. Ces pastilles délimitent la base d'un triangle équilatéral, aux côtés arrondis, situé à l'extrémité de la plume. Le triangle est de la couleur de fond du manteau. De même, la partie basse de la plume est colorée, de manière plus ou moins soutenue.

Le maillage est régulièrement et harmonieusement réparti sur les épaules et sur le bouclier.

Les barres traversent toute la largeur du bouclier. Elles doivent être légèrement incurvées, régulièrement dessinées et régulièrement séparées sur toute leur longueur. Elles sont blanc pur et liserées d'un ourlet gris foncé, fin et net, chez les bleus.

Le vol doit contenir 6 à 10 rémiges blanches.

Défauts légers

- Ceux liés à la tête : tête petite, ronde, front fuyant ou pincé
- Bec crayonné chez les jaunes et les rouges.
- Un ongle discordant chez les noirs et les bleus.
- Présence de pique occasionnée par la 7^e rémige colorée chez les sujets à vols blancs.
- Couleur légèrement nuageuse sur les barrés.
- Traces de rouille ou de poivrage sur les barres ou sur les pastilles blanches du maillage.
- Yeux recouverts.
- Plumes du pouce non colorées chez les vols blancs.
- Dépigmentation de la base des plumes caudales.

Défauts graves

- Corps faible, poitrine plate ou étroite, dos long ou découvert, queue fortement relevée, pattes emplumées.

- Couleur très impure, charbonnée ou terne, anus blanc.
- Manchettes blanches, camail blanc chez les maillés.
- Bec foncé chez les jaunes et les rouges.
- Plusieurs ongles discordants chez les bleus et les noirs.
- Traces de blanc visibles dans les rémiges des vols pleins (examen aile fermée), dépigmentation dans les rectrices.
- Barres trop courtes, mal dessinées, impures (rouillées ou poivrées).
- Triangles du maillage mal dessinés, mal délimités, mal répartis, pastilles ovales blanches impures (rouillées ou poivrées).
- Moins de 6 rémiges primaires blanches, une ou plusieurs rémiges secondaires blanches chez les vols blancs.
- Des rémiges blanches dans le vol coloré ou l'inverse.

Caractères essentiel

Impression d'ensemble, harmonie forme, couleur, dessin, maillage ou barres. Bague : C.

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE

Chemin du Déffend - 58140 LORMES

Le pigeon Lynx de Pologne et ses seize variétés :

Bleu	B	1
Bleu vol plein	BVP	2
Bleu maillé	BM	3
Bleu maillé vol plein	BMVP	4
Noir	N	5
Noir vol plein	NVP	6
Noir maillé	NM	7
Noir maillé vol plein	NMVP	8
Rouge	R	9
Rouge vol plein	RVP	10
Rouge maillé	RM	11
Rouge maillé vol plein	RMVP	12
Jaune	J	13
Jaune vol plein	JVP	14
Jaune maillé	JM	15
Jaune maillé vol plein	JMVP	16

Lors des championnats, les pigeons Lynx de Pologne doivent être exposés dans leur ordre de classement respectif, et mentionnés comme tels au catalogue.

Les pigeons Lynx de Pologne barrés possèdent des barres blanches et sont principalement à vol blanc. Il est donc inutile de préciser ces indications. Par contre, le vol plein doit être mentionné.

ASPECT GÉNÉRAL

Le lynx est un pigeon assez volumineux au port redressé, très court avec une poitrine large et profonde.

La tête a un front bien marqué tandis que l'arrière est allongé. Le cou est large.

La poitrine est bien développée en largeur et profondeur. Vue de profil sa courbure doit être parallèle à celle de l'aile en la dépassant de la largeur du pouce.

Le dos n'est que très légèrement incliné et la queue n'est pas nécessairement portée sur la même ligne. Elle peut être relevée jusqu'à atteindre presque l'horizontale. C'est une évolution notable qui résulte du grossissement du pigeon et que reflètent bien les progrès par le Club Allemand à dix ans d'intervalle.

Cependant, la queue portée au dessus de l'horizontale est un défaut à sanctionner.

Le dos ne doit pas être découvert. Il faut pour cela que les ailes reposent sur la queue, sans que nécessairement les extrémités se rejoignent. Les ailes ne doivent donc pas être portées trop écartées et tombantes.

Parfois le dos est légèrement découvert parce que les plumes de couverture sont trop courtes et ne le couvrent pas entièrement. C'est moins grave que lorsque les ailes sont tombantes.

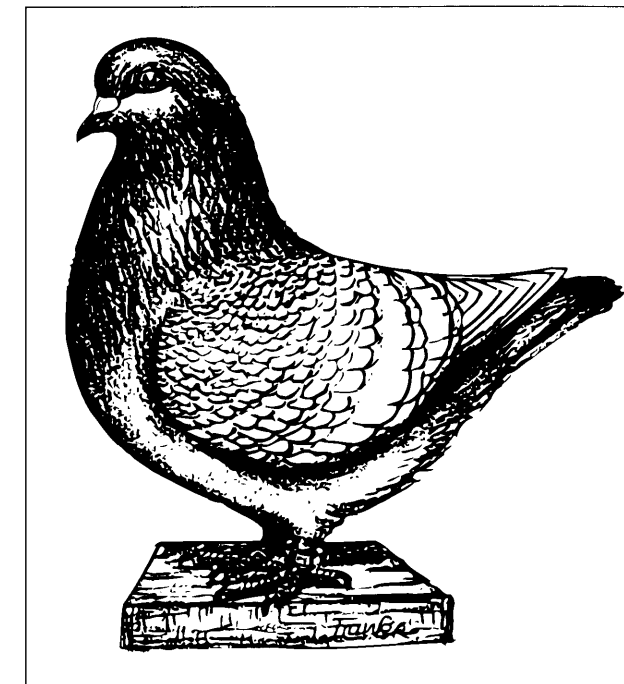
Il faut bien distinguer le dos du croupion qui lui est situé plus bas et est visible.

Le poids du Lynx est supérieur aux 600 grammes indiqué par le standard actuel de la SNC. Ainsi les mâles bleus atteignent en moyenne 750 à 800 grammes, sans pour autant que ces pigeons soient des monstres car ils sont bien équilibrés.

On constate des différences de volumes et de poids entre certaines variétés. Ainsi les rouges et les jaunes sont généralement plus faibles que les autres. Il faut en tenir compte dans le jugement à condition toutefois que les pigeons soient bien typés. C'est à dire qu'on peut accepter qu'ils aient un volume moindre mais il faut par ailleurs qu'ils possèdent toutes les caractéristiques du Lynx.

Un travail de sélection reste à accomplir pour essayer de réduire les différences entre les variétés.

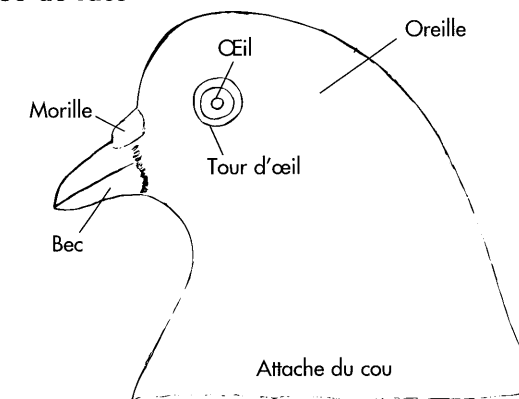
Alain RICHARD



Représentation du Lynx par le Club Allemand

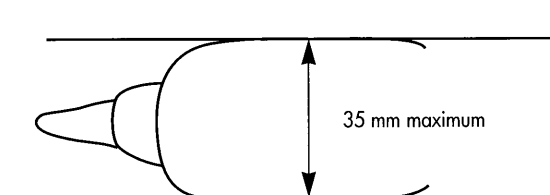
LA TÊTE DU LYNX DE POLOGNE

Vue de face



La tête idéale doit être schématisée par deux lignes parallèles distantes de 35 mm maximum en tenant compte de l'épaisseur de la plume.

Vue de dessus



LA TÊTE DU LYNX DE POLOGNE

S'il est un point important dans la mise en valeur et la présentation de nos préférés, c'est bien la tête. En effet, une tête correcte confère à un beau sujet une harmonie d'ensemble du phénotype et par là même une vision agréable à l'œil.

Elle est composée :

● **Du bec** : de longueur moyenne 30 mm, il est de couleur noire dans les variétés bleues et noires, de couleur corne chez les jaunes et les rouges. Les morilles sont peu développées, d'un grain fin généralement de couleur blanche chez les bleus, noirs et rouges, couleur chair chez les jaunes.

● **Des yeux** : la pigmentation de la couleur de l'iris varie du rouge à l'orangé. Cette nuance dépend de nombreux facteurs :

- de la variété, les noirs et les bleus présentent d'une manière générale une intensité plus soutenue que les autres variétés.

- de l'exposition du pigeonier, la réception de lumière étant un point très important dans le développement de la couleur de l'œil.

- de la souche, certains sélectionneurs n'apportant qu'une attention secondaire à ce caractère. Toutefois ce défaut peut être lié au problème précédent.

● **Du tour de l'œil** : étroit et lisse, de couleur gris bleu tendre chez les bleus, gris bleu violacé chez les noirs, il est de couleur chair chez les jaunes et les rouges.

● **Des morilles** : elles sont recouvertes par de nombreux petits cils puis par les plumes.

La caractéristique essentielle d'une bonne tête de Lynx de Pologne est le front. En effet, les standards écrits à des époques différentes comportent toujours la mention "Front haut", "Front haut et large" pour le recueil des standards SNC qui est à mon sens la dénomination exacte du Lynx de type moderne, donc de nos générations d'élevage.

Certains juges utilisent la dénomination "Bon casque" pour qualifier un bon front qui s'ensuit en une courbe régulière sans marquer le moindre méplat ou la moindre dépression vers l'attache du cou (dessin 1 ou dessin 2 dont le front est plus marqué). Vue de dessus la tête idéale doit être schématisée par deux lignes parallèles distantes de 35 mm maximum en tenant compte de l'épaisseur de la plume (voir vue de dessus).

Les défauts de tête :

Nous pouvons déterminer trois types de défauts spécifiques à la tête du Lynx de Pologne :

- La tête pincée.
- La tête ronde.
- La tête longue et plate.

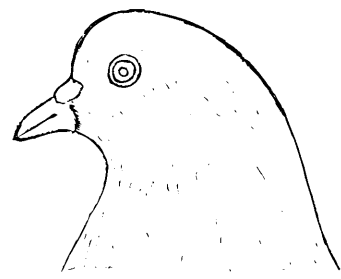
Le défaut le plus fréquent actuellement rencontré est la tête pincée qui est caractéristique d'un manque de masse osseuse au niveau du front. Il engendre les fronts fuyants (vue de profil dessin 3) et les têtes en forme de coin si l'on observe le sujet en vue de dessus. Je ne pense pas que ce défaut soit dû à l'introduction des races diverses, lors des croisements améliorateurs de la qualité de nos lynx actuels, mais d'un problème de sélection et d'évolution propre à la race.

Par contre, je pense pouvoir affirmer en toute logique que les défauts de tête ronde (dessin 4) manque de masse osseuse au niveau de la partie arrière et longue et plate (dessin 5) excès de masse osseuse au niveau de la partie arrière sont dus à l'atavisme des Mondains pour la première, qui nous ont légué par la même occasion dans ce cas une attache de cou trop fine, des traces de sillons dans le cou ainsi qu'exceptionnellement des fanons (dessin 6) et des Kings ou des Modènes pour la seconde qui nous ont laissé en contre partie un méplat sur la tête, une attache de cou trop forte et des tours d'œil grossiers.

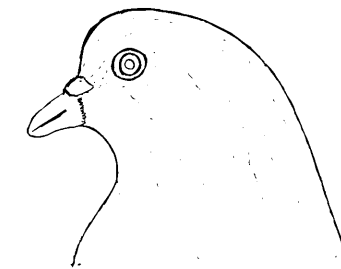
En conclusion, nous devons orienter notre sélection vers des sujets possédant un front haut et large qui s'ensuit en une courbe régulière sans le moindre méplat ou la moindre dépression vers l'attache du cou. Les côtés de la tête vue de dessus doivent être parallèles, cette qualité ne pouvant être obtenue qu'avec un front large. La couleur de la tête doit être en harmonie avec le manteau, éviter les couleurs grisâtres ou fumées et le lie de vin au niveau du cou dans la variété bleue, ainsi que les têtes plombées dans la variété rouge. L'iris de l'œil doit tendre vers une couleur intense.

Le bec doit posséder les deux mandibules en recouvrement correct dans les deux axes et ne pas être crochu. Attention au coup de crayon dans les variétés rouges. L'ensemble tête attache du cou doit s'intégrer le plus harmonieusement possible au corps du sujet afin de projeter une présentation agréable à l'œil.

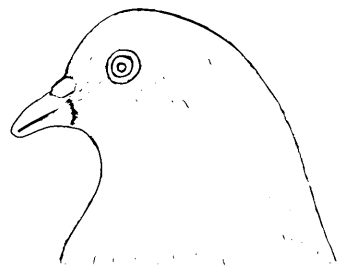
Jean-Claude TISSERON



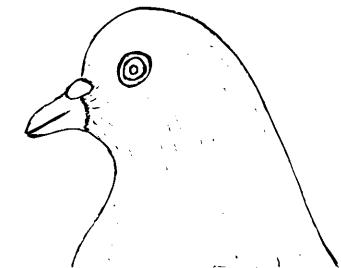
Tête idéale



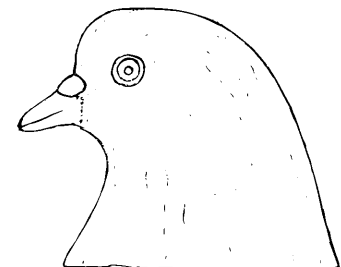
Tête idéale, le front est plus prononcé



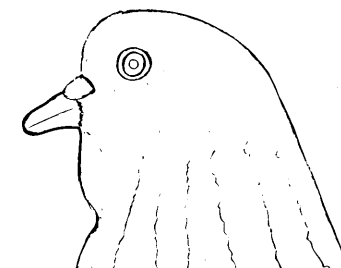
Tête pincée



Tête ronde



Tête plate et longue



Fanon. Traces de sillons dans le cou

LE LYNX BLEU MAILLÉ

Le lynx bleu maillé est la variété la plus répandue du Lynx de Pologne. Il plaît surtout par son maillage bleu ourlé de noir sur fond blanc. Quand il est bien formé et régulier cela provoque un bel effet qui attire le regard.

En dehors de la forme qui est spécifique à tous les Lynx et que par conséquent nous n'évoquons pas ici, il y a chez le bleu maillé deux aspects importants à considérer : la couleur et le maillage, le vol et les ongles étant décrit par ailleurs.

La couleur

Le bleu est la couleur de fond.

Il est difficile de décrire une couleur. Celle du bleu maillé n'est pas foncée, il ne s'agit pas non plus d'un bleu pastel, aussi disons qu'il s'agit d'un bleu tendre, que l'on retrouve de la même nuance claire :

● D'abord sur la poitrine qui ne doit pas être foncée et encore moins charbonnée. Elle porte seulement des reflets verts qui remontent dans le cou et sont d'un joli effet. Les reflets lie de vin (violet) sont à rejeter même s'ils ne constituent pas un défaut (nouveau standard allemand).

● C'est sur les dessous que l'on apprécie le mieux la jolie couleur bleue. Elle doit y être claire uniforme et exempte de trace de blanc. Si quelques plumes blanches autour de l'anus peuvent se toiletter, il ne faut pas laisser le blanc du croupion envahir les dessous.

● La queue est très légèrement plus foncée que les dessous et porte presque à l'extrémité une barre foncée et les moitiés externes des rémiges de bordure sont blanches.

Il faut faire attention à la dépigmentation des rectrices (voir dessin) qui constitue un défaut grave. Le juge doit sanctionner les formes de dépigmentation si elles apparaissent nettement : il ne doit cependant pas soulever les plumes de couvertures pour découvrir la base des rectrices. Par contre, il n'est pas conseillé aux éleveurs d'utiliser en élevage des pigeons qui ont la base des rectrices dépigmentée.

● La tête est également de nuance bleu tendre et ne doit pas porter de traces noires. L'œil a l'iris orangé à rouge.

● La couleur du croupion n'a pas d'importance, elle est généralement blanche.

Le blanc doit être pur.

On retrouve sur le maillage du manteau et sur les barres et doit être exempt de rouille et de poivrage.

J'insiste sur le fait que les barres que l'on examine ailes repliées doivent être pures. Le poivrage est un défaut grave et un tri sévère s'impose pour l'éliminer. Si un

jeune pigeon est rosé, il ne faut pas s'inquiéter car cela s'élimine souvent avec la mue.

Parfois les flancs portent des plumes blanches, cela ne constitue pas un défaut mais il vaut mieux toiletter. Par contre le charbonnage aux flancs est à proscrire et le blanc ne doit pas remonter dans le camail.

Le maillage

Le maillage idéal n'existe pas. C'est sa recherche qui fait tout l'intérêt du Lynx maillé. On peut cependant tenter une approche descriptive de ce qui est souhaitable et de ce qui ne l'est pas, tout en sachant qu'entre un bon maillage et un mauvais, les nuances sont nombreuses.

Un bon maillage est lié à deux facteurs.

● Une forme triangulaire (dessin). A l'extrémité de chaque plume du manteau il existe une marque bleu en forme de triangle équilatéral, ses côtés étant arrondis. Deux d'entre eux sont bordés par un ourlet gris foncé assez fin. Cette forme doit être nette.

● Une répartition uniforme. Ce triangle bien dessiné doit être uniformément réparti sur le manteau : c'est ce qu'on appelle un maillage régulier. cela ne veut pas dire que les triangles doivent être bien alignés. cela signifie que cette maille bien formée doit être présente sur tout le manteau y compris les épaules, ce qui constitue une difficulté. Le dessin montre un bon maillage.

Une maille assez bien dessinée et assez régulièrement répartie est très difficile à obtenir.

● Les défauts du maillage : Il sont également de deux types : ceux qui concernent la maille et ceux qui concernent sa répartition.

● Les défauts de la maille. Elle peut présenter plusieurs aspects différents qui ne sont pas tous considérés comme des défauts importants, mais qui

font qu'elle n'est pas parfaite.

● Le maillage liseré est le résultat de l'écrasement du triangle, voir de la disparition du bleu. Il se réduit alors au trait de l'ourlet (voir le dessin). Entre le triangle équilatéral souhaité et le simple trait, il y a des nuances que l'éleveur et le juge doivent savoir apprécier. En d'autres termes entre l'idéal et le possible il y a une certaine marge. Ainsi le maillage de la femelle est toujours mieux formé que le maillage du mâle, car le triangle y est toujours mieux formé. Le maillage liseré d'une manière exagérée est évidemment un défaut à sanctionner, le manteau apparaissant trop blanc.

● Le maillage est dit grossier lorsque le triangle est déformé par un ourlet mal dessiné et très épais. L'alternance bleu-blanc n'apparaît pas d'une manière harmonieuse.

● Le maillage peut également être flou lorsque les côtés du triangle ne sont pas nettement dessinés. L'ourlet est brouillé ou bien n'existe pas.

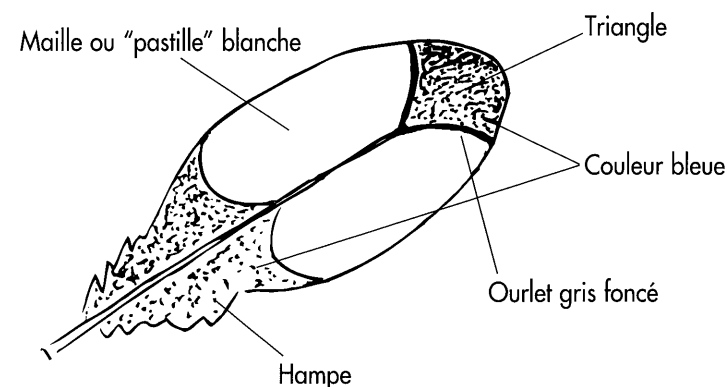
● Les défauts de répartition sont de deux sortes :

- Un maillage irrégulier résulte d'une inégale répartition de la maille. Le maillage peut par exemple être insuffisamment dense aux scapulaires (cœur) et aux épaules et suffisant par ailleurs. Très souvent à ces endroits précités on le trouve liseré sous forme de simples traits représentés par les ourlets qui prennent sur les scapulaires l'allure "d'écaillés de poissons" (voir dessin).

- Un maillage plaqué est la formation de larges plaques bleues. Le blanc a disparu. cela résulte d'un maillage grossier ou d'un maillage où le bleu prend trop d'importance (voir dessin).

Alain RICHARD

PLUME DE COUVERTURE DU BLEU MAILLÉ



LE LYNX BLEU BARRÉ

Le Lynx de Pologne bleu barré est certainement un des plus forts représentants des 16 variétés existantes. C'est un pigeon court et large, dégagant une impression de puissance, à la poitrine profonde et aux reins bien recouverts. La tête est généralement forte et bien casquée.

Mais cette description du phénotype est incomplète, car l'orientation prise depuis des années par nos voisins allemands met en évidence l'option du travail de la qualité des barres, qui constitue l'attribut essentiel d'un pigeon barré.

Avant toute chose, il est à mon sens nécessaire de dissocier la variété bleue des autres variétés, car elles est la seule à engendrer la présence de trois couleurs sur le manteau.

En effet, la mise en valeur du sujet est liée à la perfection du "liseré" encore appelé "ourlet", bordant l'extérieur de la barre. Cet ourlet doit être marqué comme un "coup de fouet" et de ce fait ne doit pas présenter de dépression, mais être régulièrement incurvé sur toute la longueur du bouclier de l'aile.

Afin d'être plus précis, je vous propose d'analyser successivement les défauts du liseré, les défauts des barres et la couleur du manteau.

Les défaut du liseré

Ils sont essentiellement dus à une irrégularité ou une rupture de la courbe du dessin.

- Tracé irrégulier : le liseré présente quelquefois une légère forme de "S", c'est un défaut léger, si par ailleurs il ne présente pas de rupture.

- Rupture de l'ourlet : elle peut revêtir deux formes :

- Cassure en forme de marche d'escalier.
- Coupure en forme de dents de scie.

L'intensité de la pigmentation du liseré joue aussi un rôle considérable dans l'appréciation du pigeon.

- Si la couleur est trop intense, l'ourlet est large et grossier, il peut dans ce cas provoquer un léger poivrage des barres.

- Si au contraire l'intensité est insuffisante, la couleur est mate et floue, elle ne tranche pas de façon déterminante sur le bleu du manteau.

Les défauts des barres

- Barres non parallèles : les barres doivent être séparées l'une de l'autre, notamment dans la partie haute du bouclier de l'aile ou elles ont tendance à se rejoindre en "X".

- Largeur des barres : elles doivent se dérouler de manière identique sur toute leur longueur. Si elles sont parallèles et régulières dans leur largeur, le liseré tend vers un parallélisme idéalisé, car il ne peut jamais atteindre la perfection.

- Barres rouillées : ce défaut grave lié à la souche a tendance à disparaître sur les Lynx exposés lors de nos championnats. Parfois certains sujets présentent encore un léger filet de rouille à l'attache du liseré.

- Barres poivrées : ce défaut dû au blanc impur du manteau, à un liseré trop grossier ou encore à une couleur de la robe trop sombre fréquent chez le bleu maillé semble en voie de régression au stade de la présentation actuelle.

- Barres trop courtes : par contre ce défaut est d'actualité et s'applique principalement à la première barre alaire. Il est en effet courant de rencontrer des sujets dont la longueur de la barre d'arrête aux 4/5 de la largeur du bouclier. Nous devons donc orienter notre sélection vers la recherche de pigeons dont les barres traversent le bouclier de l'aile dans sa totalité.

Pour être parfaites, elles doivent revenir dans leur partie basse à l'attache des plumes du pouce.

- Naissance de troisième barre : certains Lynx présentent quelquefois un petit plastron de couleur sur le manteau, laissant supposer un début de troisième barres. Il est souhaitable de ne pas les utiliser en reproduction, à moins que ceux-ci possèdent les qualités complémentaires à la race.

Les défauts de couleur du manteau

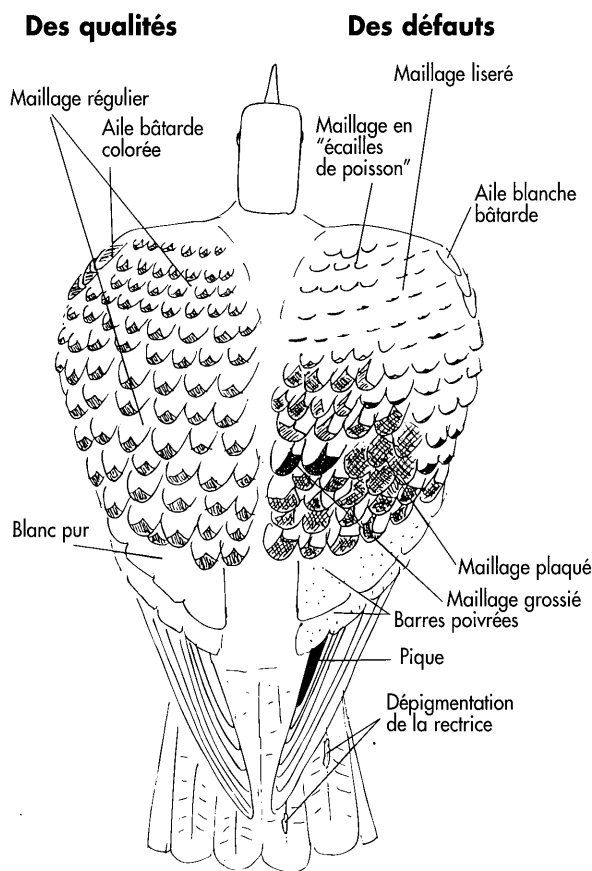
La couleur est comme son nom variétal l'indique bleue, mais ce bleu est intermédiaire entre l'appellation généralement usitée pour d'autres races et la couleur argentée. C'est un bleu dilué, bleu tendre, parfois légèrement gris-bleu. Les femelles présentent toujours une robe à la pigmentation plus soutenue. Le cou est orné de reflets verts du plus bel effet.

Le défaut principalement rencontré est le manteau nuageux : le bouclier de l'aile est animé de deux tonalités différentes qui brisent l'harmonie de la présentation. Il est facilement décelable chez les jeunes prêts à quitter le nid.

Il est important d'attendre la maturité sexuelle des Lynx à évaluer, car les défauts énumérés dans cet article peuvent être liés à une mue non terminée. Attention aussi à la manipulation due au jugement qui peut apporter un certain désordre dans la présentation du pigeon. Il est alors conseillé d'attendre quelques heures la remise en ordre du plumage avant de porter un verdict.

Jean-Claude TISSERON

PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DU DESSIN DU LYNX DE POLOGNE



LE NOIR MAILLÉ

L'élevage du noir maillé

Bien que réputée difficile, cette variété est très attachante. Elle a été introduite en France, il y a approximativement 15 ans. Comme les autres variétés dites rares, le noir maillé a fait des progrès considérables, si l'on considère le très petit nombre d'éleveurs qui se sont consacrés à son amélioration. Peut-être, finalement, que la réputation qui l'accompagne n'est pas vraiment fondée.

Il est, par exemple, assez rapide de créer de toute pièce sa propre souche de noirs maillés à partir de bleus maillés et de noirs barrés. Il suffit de constituer un bon couple mixte et de contrôler l'évolution des produits obtenus. Il pourra s'avérer nécessaire de remettre du noir barré, si la couleur de fond manque d'intensité ou du bleu maillé si le maillage est insuffisant.

Les premiers résultats significatifs avant la stabilisation durable, apparaissent au bout de 8 à 10 générations soit 4 à 5 ans à condition de réaccoupler dès la maturité sexuelle des sujets obtenus. Quatre à cinq années pour élaborer une souche, ça n'est finalement pas très long. Pour ne pas s'ennuyer il suffit d'élever parallèlement une autre variété ou la même sur une souche déjà confirmée. Dans le deuxième cas voir propre fabrication dépasser la souche témoin est une grande source de satisfaction.

Aujourd'hui ce travail a peut-être perdu de son intérêt, bien que les très bons sujets soient encore trop rares ou trop jalousement conservés.

Toutefois, pour ceux que l'expérience tenterait, sachez que la recette est simple. Tout d'abord, il faut avoir bien en tête les caractéristiques du spécimen que l'on veut obtenir, l'objectif étant de dépasser les sujets existants déjà sur le marché.

Quelles sont les qualités attendues du noir maillé idéal ?

- Une couleur noire intense, y compris dans les triangles du maillage (si possible) avec des reflets verts).

- Un blanc pur sur l'ensemble des pastilles du maillage.

- Des barres bien dessinées jusqu'à l'ex-

trémité inférieure du bouclier, exemptes de poivrage.

- Un maillage réparti harmonieusement, y compris sur les épaules.

Vous comprenez sans peine que le but du jeu consiste à tirer le meilleur parti des deux sujets (bleu maillé et noir barré) de départ.

Encore faut-il que ces deux sujets possèdent eux-mêmes dans leur patrimoine génétique les qualités recherchées pour que la recette ait des chances de fonctionner.

Quelles qualités doit impérativement apporter le bleu maillé ?

- Un maillage réparti harmonieusement sur tout le bouclier.

- un blanc pur sur l'ensemble des plumes maillées.

- Des barres exemptes de poivrage et bien dessinées.

Remarque :

Un sujet trop foncé (flancs charbonnés, liseré du triangle jugé trop large) pourvu qu'il soit issu d'une souche possédant les qualités énumérées ci-dessus, pourra faire parfaitement l'affaire.

Quelle contribution faut-il attendre du noir barré ?

- Une couleur irréprochable : noir intense avec des reflets verts.

- Des barres exemptes de toute trace de poivrage (trop large, le sujet n'est pas à proscrire).

Bien entendu, la forme des deux sujets de départ doit être irréprochable ainsi que la couleur de l'œil. Toutes les qualités concernant le type devront obligatoirement être présentes de longue date dans la souche des deux sujets retenus et pas seulement présentes "accidentellement" sur eux seuls. Dans ces conditions, si la patience reste de mise, le résultat lui, ne fait aucun doute.

Le Lynx noir maillé n'a pas toujours la place qu'il mérite. On ne le rencontre pratiquement pas en dehors des divers championnats de la race.

Au niveau population générale, il arrive vraisemblablement en quatrième position derrière le noir barré. En revanche, son niveau de sélection paraît maintenant satisfaisant. La présentation, au dernier

championnat de Rennes se caractérisait pour la première fois par une certaine homogénéité. Cependant, les éleveurs de cette variété sont encore trop peu nombreux.

Alain DEBORD

LE ROUGE MAILLÉ

Le rôle des pionniers

La progression de la représentativité de cette variété est étonnante. Lors du dernier championnat à Rennes, elle figure en deuxième position derrière la variété bleu maillé.

Cette situation, inimaginable il y a seulement cinq ans, tant les sujets à l'époque étaient peu nombreux, s'explique pourtant de manière aussi simple qu'incontournable.

Il suffit de se livrer à une petite enquête auprès des éleveurs actuels. On s'aperçoit bien vite que leurs premiers sujets proviennent en général de la volière de deux éleveurs dont la production a été étroitement imbriquée pendant quelques années. Il s'agit de André GORNES et Richard REDINI.

Ces deux passionnés ont véritablement créé ensemble une souche dotée de spécificités de qualités particulières. Ils possédaient déjà une solide expérience dans la variété bleu maillé quand ils se sont intéressés à la variété rouge. Ils n'ont d'ailleurs pas hésité à mélanger leurs meilleurs bleus à des sujets rouges importés d'Allemagne. Ce patient travail a donné ses premiers résultats d'abord chez eux, puis rapidement chez un nombre conséquent d'éleveurs.

Pour de raisons personnelles André GORNES et Richard REDINI ont quitté successivement la scène des expositions à l'apogée de leur réussite. Leur attitude a été pour beaucoup dans le développement de cette variété. En tout cas, elle est suffisamment originale pour que la communauté des éleveurs concernés les assure de sa gratitude.

En effet, au lieu de conserver jalousement leur production, ils ont su, dès les premiers résultats encourageants, mettre au point une stratégie simple pour que leur héritage ne soit pas menacé.

Elle a consisté à céder des pigeons à un grand nombre de candidats. Cette large diffusion a multiplié les chances de survie et d'expansion de la variété considérée. Chacun sait pour bien débiter un élevage, il n'est pas nécessaire de posséder un grand nombre de sujets. Beaucoup ont dû se contenter au départ d'un seul couple. Cette façon de procéder a bien réussi au Lynx rouge maillé. Si certains sujets se sont sûrement fourvoyés entre des mains peu expertes, beaucoup, en revanche ont été placés avec discernement. Leurs détenteurs actuels ont su pour la plupart en tirer le meilleur profit et poursuivre leur amélioration.

Les points forts du rouge maillé

- La couleur rouge a été sensiblement améliorée. De nombreux sujets présentent un beau plumage d'un rouge soutenu et uniforme sur toutes les parties du corps. Les gorges violacées, les dessous plombés, les croupions fumés ont considérablement régressé.
- Le dessin et la répartition des triangles du maillage sont maintenant voisins de la perfection.
- La pureté du blanc est proche de l'idéal sur de nombreux sujets. Pendant longtemps, la présence simultanée d'une bonne couleur rouge et d'un blanc pur a semblé impossible. Un bon effort de sélection a permis de prouver le contraire.
- La forme des têtes s'améliore, surtout chez les mâles.

Ses points faibles

- Globalement, le type n'est pas encore correct. Le Lynx rouge maillé a tendance à être trop long, à manquer encore de poitrine (largeur et rondeur), à avoir un port trop horizontal.
- L'œil est souvent trop clair bien que certains éleveurs semblent même décidés à renoncer à améliorer ce caractère. Ils ont tort. Il n'y a aucune incompatibilité génétique. Bien au contraire.
- Les têtes ne sont pas assez caractéristiques. Les femelles présentent souvent des fronts fuyants, des têtes pincées, trop petites et rondes.
- Les vols sont difficiles à maîtriser. Beaucoup de sujets porteurs des autres caractères, sont écartés des expositions en raison d'un vol trop important ou, au

contraire, insuffisant.

L'orientation de la sélection pour l'avenir

La sélection doit impérativement s'orienter vers une amélioration du type, quitte à régresser temporairement sur les autres points.

Un Lynx rouge maillé doit d'abord être un Lynx. Entendons par là que sa forme doit être la réplique exacte de celle du bleu.

Il possède un ensemble de qualités assez remarquables. Il s'agit d'un beau pigeon actif et prolifique sans pour autant être agité ou belliqueux à l'égard de ses congénères. Son manteau rouge maillé maintenant bien dessiné, fait de lui un pigeon très attirant. Il ne passe pas inaperçu en exposition. Son développement n'est qu'à son début. Pour s'en persuader, il suffit de regarder l'engouement suscité par le Carneau qui dispose pourtant d'atouts moindres.

Sa présence dans les expositions en dehors des championnats est encore trop timide. Il appartient aux éleveurs de la montrer davantage. Les amateurs attirés par cette variété peuvent maintenant s'en procurer en France sans difficultés. Le cheptel allemand n'est pas globalement supérieur.

LE JAUNE MAILLÉ

Voilà un pigeon qui a découragé plus d'un éleveur. Combien sont-ils à avoir tenté de l'apprivoiser en reproduisant les uns après les autres le même douloureux scénario ?

Les propos qui vont suivre ont pour but d'informer, surtout pas de décourager. Le rêve est l'essence même de l'élevage amateur. Il n'est bien sûr pas question d'altérer cette dimension qui en fait tout l'attrait.

La démarche débute presque toujours par l'achat en Allemagne d'un beau couple, le plus souvent à prix d'or, après d'interminables palabres.

Aussitôt l'installation faite, commence l'attente patiente des résultats. Le Lynx jaune est généralement prolifique.

Quelques mois suffisent pour qu'un bon nombre de spécimens peuplent déjà la volière, mais il faudra les conserver au moins jusqu'à la première mue complète pour juger du résultat. Là, quelle surprise, aucun d'entre eux ne ressemble de près ou de loin à leurs remarquables géniteurs : les manteaux sont blancs ou complètement brouillés. Oh bien sûr, il n'est pas rare à ce stade de persister en cherchant à acquérir de nouveaux sujets. Quand, par chance, un spécimen "né au zoo" avec un vol correct est enfin exposable, il recueille au mieux, avec l'indulgence du jury, un deuxième prix.

Après quelques années, quatre ou cinq couples peuplent finalement tout ou partie de la volière, mais les résultats sont toujours aussi aléatoires. Progressivement, le regard se pose de plus en plus fréquemment sur les autres variétés et l'abandon met un terme à l'expérience.

Triste constat, n'est-ce pas ? Pourtant, le Lynx jaune maillé n'est pas une chimère, il existe et son niveau en Allemagne est sans doute supérieur à celui du rouge. Alors, où est le problème ?

Il s'agit d'abord d'une question de souche et aussi d'une question de concentration. Malgré une implantation ancienne Outre-Rhin, la sélection se fait sur un cheptel important ce qui permet de montrer à un nombre intéressant de sujets en exposition. Le volume présenté chaque année y est constant et les résultats en progrès continus.

En France, les choses sont bien différentes. Combien se sont consacrés exclusivement à une variété et particulièrement, à celle là ?

Le Lynx jaune maillé souffre en réalité de ne pas avoir trouvé un tandem du type GORNES REDINI pour s'en occuper sérieusement. Le matériel disponible pour débiter vaut pourtant bien celui dont ils se sont servis pour créer le rouge. En effet, la chance du jaune, c'est de pouvoir être croisé avec le rouge. Il suffit donc que quelques éleveurs de rouge se mettent sérieusement au travail.

Le résultat n'est pas si loin pour que les sujets de départ soient véritablement maillés. La difficulté réside principalement dans la proximité du blanc et du jaune.

Il ne faut ni compter sur le contraste pour faire oublier un blanc approximatif, ni espérer faire l'économie d'un dessin du maillage rigoureux.

A coup sûr, il s'agit bien de la variété la plus délicate.

MAILLAGE ET COULEURS

Le maillage des noirs, rouges et jaunes n'est pas différent de celui des bleus sauf qu'on y trouve deux couleurs.

La répartition du maillage

Il est difficile de caractériser un bon maillage et cela entraîne de nombreuses discussions passionnées. Peut-être les quatre dessins élaborés à partir de la photographie d'un bon sujet noir maillé vous aideront-ils à comprendre mon point de vue.

Le premier est la photocopie sans retouche de la photographie. Pour les trois autres, je me suis borné à agrandir soit la surface blanche, soit la surface noire des plumes.

● Ainsi pour le dessin n° 1, la surface blanche a été agrandie jusqu'à la limite du dessin liseré.

● Pour le dessin n° 2, la surface colorée étendue en essayant en plus de corriger les imperfections dans la répartition du maillage.

● Pour le dessin n° 3, la surface colorée a été uniformément agrandie sur tout le manteau.

Résultat : il est difficile de dire objectivement quel est le meilleur des quatre présentés. Je me réjouirais si tous mes pigeons possédaient l'un ou l'autre de ces maillages.

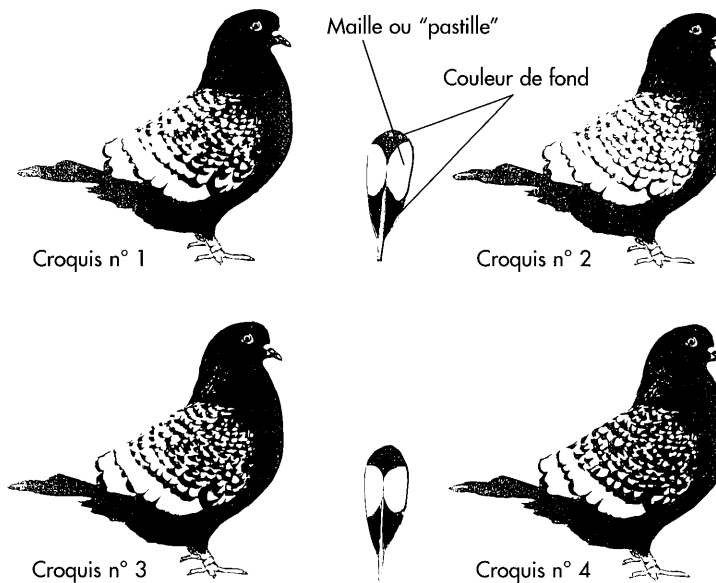
En fait, un bon maillage passe par une répartition régulière de la couleur et du blanc sur tout le manteau. Peu importe que l'un ou l'autre domine légèrement pourvu que la répartition soit la même sur l'épaule et sur le milieu du manteau : là réside la difficulté réelle.

Ensuite, on peut avoir une préférence pour un sujet plus clair ou pour un sujet plus foncé : l'essentiel est également que le blanc soit pur, les deux couleurs nettement délimitées et le maillage bien formé.

La forme du maillage

Comme il est précisé dans le standard, le dessin du triangle du Lynx est lié à deux pastilles blanches de chaque côté de la hampe et ceci dans toutes les variétés. La forme de ces pastilles varie selon la taille de la plume, elle-même étroitement liée à la localisation de la plume sur le bouclier. Les plumes du haut de l'épaule, par exemple, sont nettement plus petites que celles qui sont proches des barres.

Le dessin des pastilles peut aller d'une forme ronde à une forme ovale plus ou moins allongée. Cette forme plus ou moins régulière conditionne la régularité et la forme du triangle situé à l'extrémité



de la plume. Pour être parfait, le triangle doit être proche d'un tracé équilatéral avec deux côtés concaves et un côté convexe vers l'extrémité de la plume.

Le tracé des pastilles et par conséquent du triangle doit être net, sinon le maillage apparaît flou ou brouillé.

Les triangles doivent être correctement répartis sur tout le bouclier et il est indispensable que leur taille soit régulière pour que le maillage apparaisse harmonieux. Très souvent, les triangles situés au milieu du bouclier ont tendance à être trop grands, le maillage est alors dit "plaqué". A l'inverse, ceux situés sur les épaules sont souvent trop petits, le maillage est alors dit "liseré". L'ensemble se trouve ainsi déséquilibré et plus ou moins disgracieux.

Fixer une dimension arbitraire au triangle ne me paraît pas opportun. En revanche, il convient de s'attacher à la netteté de leur tracé, à la justesse de leur proportion et à la régularité de dégager une impression d'homogénéité et d'harmonie qui fait dire spontanément : quel beau maillage !

La couleur

● Le noir :

Le standard fait état d'un noir profond aux reflets verts scarabée. Cette définition pour être poétique n'en est pas moins claire. Le reflet doit être présent sur toutes les parties visibles du corps, y compris le maillage. Le reflet violacé est à proscrire, même s'il n'est pas sanctionné. La couleur terme est sanctionnée.

● Le rouge :

Il ne fait l'objet d'aucun commentaire dans le standard, mais les observations des meilleurs sujets nous montrent un rouge profond et en même temps lumineux. Il doit être homogène, soutenu. Les couleurs plombées ou trop claires sont donc à sanctionner. Le reflet recherché au cou est le fin reflet vert également.

● Le jaune :

Il doit présenter un ton chaud qui comme

pour le barré, se situe entre le jaune clair et le chamois. La répartition de la couleur doit être homogène et il convient également d'éviter les parties trop claires ou plombées. Un léger reflet vert au cou est également souhaitable.

Le blanc pur est exigé sur les barres et le manteau de ces variétés. Cela exige une sélection qui n'est pas plus extrême que chez le bleu, maintenant que l'on a réussi à fixer ces caractères. Il convient tout simplement d'être vigilant pour éliminer le poivrage ou la rouille. S'il y a un peu de blanc à l'anus et aux manchettes, il faut toiletter. Chez les jaunes et les rouges, le bec et les ongles sont de couleur corne claire.

Les mélanges de couleurs

Entre noirs et bleus il ne sont pas à pratiquer régulièrement car s'ils ont l'avantage d'apporter au noir un bon maillage, ils ternissent sa couleur. Entre rouges et jaunes les accouplements sont intéressants car le rouge est récessif et sa dilution est le jaune. Dès la première génération on obtient des résultats satisfaisants en couleur : ainsi un accouplement mâle jaune homozygote par femelle rouge, donne des femelles qui sont bien sûr toujours jaunes d'excellente qualité. Les femelles jaunes ainsi obtenues doivent être accouplées avec des mâles jaunes.

Une mauvaise couleur rouge ou jaune peut être améliorée par un croisement, mais il faut accoupler les sujets obtenus avec des sujets de même couleur et ne pas multiplier à l'infini ces croisements car ils affaiblissent la couleur.

D'une manière générale, on considère qu'il faut attendre sept générations avant d'effectuer un croisement entre deux couleurs. Cela concerne moins les récessifs que les autres couleurs mais ils conviennent d'être modérés si l'on veut conserver le bon rouge lumineux et le bon jaune.

Alain DEBORD

LES LYNX NOIRS, ROUGES, JAUNES BARRÉS À VOL BLANC ET À VOL PLEIN

S'il est un groupe de variété qui possède les qualités d'apparence extérieure similaires (phénotype) se sont bien les variétés barrées et maillées noires, rouges et jaunes complémentaires du bleu qui lui, se distingue par un troisième élément : l'ourlet qui n'apparaît pas dans les autres couleurs.

Il est toutefois indispensable de noter que si l'apparence du sujet adulte est en principe identique, le développement de la naissance à la mue d'adulte peut présenter une évolution souvent totalement dissemblable en fonction des caractères héréditaires de la souche (génotype). Nous détaillerons donc chacune des variétés à vol blanc et à vol plein, afin de définir les concepts d'évolution dans l'état actuel de sélection des variétés.

Nous retiendrons qu'un pigeon barré quelle que soit sa race ou sa variété ne doit sa prestance ou son harmonie qu'à la qualité de ses barres, aussi parfait soit-il par ailleurs.

Elles doivent être dissociées l'une de l'autre et si possible parallèles. La largeur du ruban pour être du plus bel effet doit osciller entre un centimètre et un centimètre et demi, et trancher l'ensemble du bouclier dans sa totalité.

Elles ne doivent pas présenter de cassure, de dents de scie, de dépression, de courbures en S, et pour finir être d'un blanc immaculé, sans trace de rouille ou de poivrage, afin de bien ressortir sur la couleur du manteau.

Les noirs barrés

C'est la variété la plus représentative après les bleus, aux qualités assez bien fixées.

Le plus gros problème de certaines souches est l'anus blanc, voir le ventre blanc qui engendre une dépigmentation des rémiges secondaires avec pour conséquence des vols blancs de douze à treize rémiges réduisant à néant la possibilité d'exposer de tels sujets. Le problème pourrait être rapidement réglé par l'élimination systématique des sujets porteurs ou transmetteurs de ce défaut.

Second problème mais d'importance moindre : les sujets fumés.

Nos voisins Allemands pratiquent assez couramment les croisements de variétés et l'atavisme d'un croisement noir par bleu donne pendant de nombreuses générations des sujets gris bleus fumés ou plombés, inexploitable dans le cadre d'une sélection.

Ce défaut s'il est moins prononcé dans la transmission héréditaire des couleurs,

engendre des sujets dont la couleur du manteau est noire terne avec en prime un croupion gris bleu foncé.

Dans l'état actuel de la sélection, notre effort doit porter sur la perfection des barres : réduire encore leur largeur et essayer d'éliminer toutes les petites imperfections pour tendre vers les limites extérieures des barres, à un tracé net et régulier.

La couleur du manteau doit présenter des reflets "verts scarabée" intenses. La qualité du vol dans la variété à vol plein ne présente aucun problème particulier.

Les rouges barrés

Variété très peu élevée et donc malheureusement classée dans les variétés dites rares, pourtant d'attrait et de production remarquable.

La variété rouge barré n'est représentée que par quelques unités dans le cadre de nos championnats et pourrait prétendre à un certain développement si un éleveur sérieux voulait en prendre la responsabilité.

La variété à vol plein me semble mieux fixée, mais elle présente des problèmes spécifiques de couleur du manteau. La couleur rouge pure, en effet, est difficile à obtenir et à conserver et de nombreuses années sont nécessaires pour obtenir le rouge idéal : c'est à dire sans trace de bleu mêlé au rouge.

Les mauvais rouges sont parfaitement repérables par la couleur de leur tête avec des reflets gris bleuâtres et généralement une couleur lie de vin sur la gorge ainsi que dans bien des cas un croupion ou des dessous fumés.

Le second problème tout aussi important est la dépigmentation de la couleur des rémiges dans certaines souches de vols pleins, qui présentent en fait un "vol coloré". La qualité des barres semble assez bien fixée et, en accouplant des sujets corrects, la transmission héréditaire est bonne, mais contrairement aux variétés noires il est fréquent d'obtenir des jeunes unicolores présentant une nuance de rouge plus clair au niveau de la marque des barres qui ne se découvre qu'à la mue d'adulte. Il est donc conseillé de ne pas tuer de tels sujets avant l'âge de trois mois période à laquelle on voit poindre la qualité des futures barres.

Les jaunes barrés

Variété souffrant du même qualificatif que les rouges mais dans des proportions encore plus importantes puisque la variété jaune barrée n'était représentée lors des derniers nationaux que par un ou deux sujets. Il serait donc souhaitable que tout comme pour les rouges barrés elle soit prise en main par un éleveur de bonne

volonté, ceci d'autant qu'il semble assez facile de se procurer de bons reproducteurs au marché de Wasserburg ou au national Allemand.

En revanche, la présentation des vols pleins est en légère progression et je tiens à remercier les éleveurs qui ont répondu présents à l'appel lancé pour développer ces variétés encore absentes de nos nationaux, il y a quelques années. La difficulté majeure des jaunes ne se situe pas au niveau des barres qui, à mon sens, présentent une qualité avancée sur l'ensemble des trois couleurs, mais tout simplement dans l'obtention du manteau qui doit présenter une couleur chaude, intermédiaire entre le jaune et le chamois selon les orientations Allemandes actuelles.

Les éleveurs de ces variétés n'hésitent pas à prodiguer des soins attentifs à leurs préférés et distribuent de la levure de bière à leurs oiseaux, afin d'améliorer la teinte de leur plumage. Le problème sous-jacent reste cependant posé par l'obtention assez fréquente de manteaux nuageux. Tout comme pour les noirs, la qualité du vol dans la variété à vol plein ne présente aucun problème particulier.

Jean-Claude TISSERON

LES VOLS

Le Lynx de Pologne existe dans les quatre couleurs de base en dessin maillé et barré, mais aussi à "vol blanc" et à "vol plein". Face au manque de précision du standard Allemand des orientations ont été prises en Assemblée Générale par les adhérents du CFLP lors des séminaires de travail du club.

Ces orientations sont :

Couleur des ongles en harmonie avec les vols :

- Variétés à vol blanc : bleue barrée, bleue maillée, noire barrée, noire maillée : ongles blancs.
- Variétés à vol plein : bleue barrée, bleue maillée, noire barrée, noire maillée : ongles noirs.
- Variétés rouges et jaunes maillées et barrées à vol blanc et vol plein : ongles couleur corne.
- Barème de jugement :
 - 1 ongle disparate : le sujet ne peut être classé au delà du 1^{er} prix.
 - Les ongles discordants (3 noirs, 5 blancs) ou pas en harmonie avec la couleur du vol, le sujet doit être pénalisé d'une classe.

Les vols blancs

Ces dernières années nous avons constaté



Photo n° 1

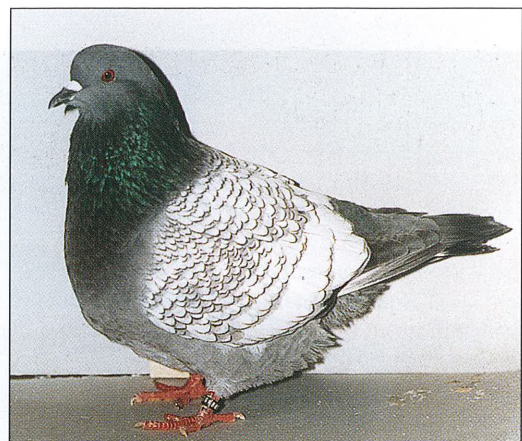


Photo n° 2



Photo n° 3

LYNX de POLOGNE



Bleue maillée à vol plein championne d'Allemagne à Neudrossenfeld 96
Éleveur : Wolfgang KAHMANN - Photo : Klaus BECKMEIER



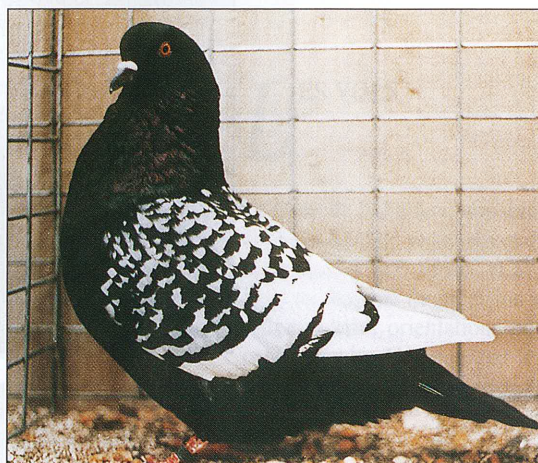
Noire barrée à vol plein, attention à la couleur des ongles qui n'est pas en harmonie avec le vol - Photo : J.C. TISSERON



Bleu maillé champion de France à Toulouse 1991
Propriétaire : Richard REDINI - Photo A. DEBORD



Noire maillée à vol plein championne d'Europe à Linden Leighstern 1991
Propriétaire : Helmut WEITH - Photo : Alain DEBORD



Noire maillée championne de France à Nevers
Propriétaire : J.P. GAU - Photo : Yves REPESSE



Noire barrée, prototype de la race - Photo PROLL



Bleu barré vol plein championne à la Roche-sur-Foron
Naisseur : VASTELE - Propriétaire : Guy PARRAT - Photo : Alain DEBORD

R
S
P
É
R
I
Q
U
E
L
Y
N
X

que certains sujets possédaient 11, voire 12 rémiges primaires, alors que le recueil des standards n'admet que 10 rémiges primaires pour l'ensemble des races de pigeons. Il a donc été décidé de sanctionner les Lynx de Pologne porteurs d'un vol supérieur à 10 rémiges primaires.

Pour rappel, les rémiges secondaires blanches et les plumes foncées intercalées dans le vol blanc sont éliminatoires.

Par ailleurs, dans les variétés à vol blanc, le standard exige qu'il y ait au moins 6 rémiges primaires blanches sur les 10. Toutefois, certains sujets présentent souvent une ou deux plumes colorées dépassant la 2^e barre alaire, en fonction de leur tenue. Ce défaut disgracieux appelé "pique", visible le sujet au repos, doit être sanctionné et descend le barème de jugement d'un point (Ex : PH a 1^{er} prix).

Les vols pleins

Il est certain que pour le néophyte l'expression "vol plein" n'a guère de signification, alors qu'en terme de colombiculture, elle revêt une terminologie d'extrême importance et c'est la raison pour laquelle je vous propose d'examiner ce qui se cache derrière l'expression "vol plein".

Si l'on s'attache à examiner le lexique du standard SNC, on est surpris de constater dans cette rubrique un grand nombre d'expressions qui sont bien sûr spécifiques chacune à un type de vol. Les plus importantes pour nous sont :

- Vol blanc.
- Vol farineux.
- Vol coloré.
- Vol plein.

L'expression vol plein signifie donc que les rémiges primaires du sujet doivent être unicolores (photo n° 1).

Malheureusement, dans l'état actuel de la sélection de ces variétés, les reproducteurs présentent encore des vols colorés (photo n° 2), voire farineux (photo n° 3). Cela est dû à l'utilisation des vols blancs pour créer et parfaire ces nouvelles variétés. Ce défaut est donc dû à l'atavisme d'introduction du vol blanc. Il faut donc apprécier le pigeon au repos, ailes repliées.

Je me propose de faire un bilan succinct de l'état de sélection actuel de ces variétés.

Je ne m'attarderai pas sur la variété bleue barrée à vol plein car c'est celle à laquelle je faisais allusion plus haut et à part un léger atavisme de bleu barré qui se traduit par un déchet de 10 à 20 % de jeunes présentant quelques ongles et rémiges primaires blanches, le génotype est dans son ensemble bien fixé.

Par contre, les bleus maillés à vol plein qui ont pour ascendants leurs frères variétaux les bleus maillés et cette variété étant peu représentée outre-Rhin les caractères héréditaires sont encore très mal fixés et le rebut est relativement important.

Les plus gros défauts sont similaires à ceux des bleus barrés, ongles et vols blancs.

Par contre, une difficulté importante et directement liée au paragraphe précédent est la couleur du vol. Malheureusement, nous nous heurtons au problème du vol coloré recherché chez le Cauchois (Photo n° 2). Toutefois, après quelques années de sélection, on obtient quelques sujets corrects (Photo n° 1).

Dans les variétés noires, les noirs barrés à vol plein ne présentent aucun problème de sélection au niveau du vol celui-ci étant plutôt spécifique à l'obtention de bonnes barres, par contre les jeunes noirs maillés à vol plein présentent souvent quelques ocelles en descendant des plateaux, mais je ne saurais dire si ce défaut est intrinsèque à la souche.

Les rouges quand à eux sont les représentants des variétés les moins perfectionnées en ce qui concerne le vol et il possèdent dans leur ensemble des vols franchement farineux (Photo n° 3), ce défaut étant d'ailleurs visible le sujet au repos. En revanche leur petit gabarit leur confère une productivité excellente.

Les jaunes au même titre que les noirs ne présentent pas de difficulté d'obtention d'un bon vol plein, elle réside essentiellement dans la qualité du manteau et ce surtout dans les variétés jaune maillée et jaune maillée à vol plein. Les couleurs des marques sont souvent brouillées et la régression est plus souvent au goût du jour que la progression. Une grande prudence est conseillée dans l'achat de ces variétés car ce sont à mon sens les plus difficiles à travailler, car les moins élaborées dans l'état actuel de la sélection.

En espérant que cet article donnera à certains colombiculteurs l'envie d'élever ces variétés trop rares chez nous et ainsi contribuer à l'émulation et la progression du Lynx de Pologne.

Jean-Claude TISSERON

LE JUGEMENT DU LYNX DE POLOGNE

Le jugement du Lynx se réalise sur trois points essentiels :

- La forme.
- Le dessin.
- La couleur.

Si le pigeon n'est pas satisfaisant pour un de ces trois points, il ne pourra obtenir un premier prix. S'il n'a pas de défauts graves, il peut obtenir un premier prix.

- Un quatrième ensemble de caractères

permet de différencier les PH.

Forme

Défauts à sanctionner :

- Manque de gabarit, sujet étriqué.
- Poitrine plate ou étroite.
- Sujet long.
- Dos découvert.
- Tête ronde, front pincé et juyant.

Dessin

Défauts à sanctionner :

- Maillage irrégulier, liseré, plaqué, grossier, flou.
- Barres poivrées, fouillées, courtes, non parallèles, irrégulières (les barres s'examinent ailes repliées).

Couleur

Défaut à sanctionner :

- Couleur charbonnée ou nuageuse chez les bleus, couleur foncée, dessous blancs.
- Couleur délavée ou plombée chez les jaunes.
- Couleur trop claire ou plombée chez les rouges.
- Couleur terne ou fumée chez les noirs, absence de reflet vert.
- Dépigmentation des rectrices, anus blanc, manchettes blanches, plumes blanches dans le camail.
- Chez les vols blancs : moins de 6 rémiges primaires blanches, une ou des rémiges secondaires blanches, une ou des plumes de couleur dans le vol blanc (défauts éliminatoires).
- Chez les vols pleins : vols farineux apparents (cela s'examine ailes repliées).
- Plusieurs ongles discordants chez les bleus et les noirs.

Autres aspects

Quatrième ensemble de défauts qui barrent l'accès au PH :

- Œil clair (absence de couleur orange).
- Œil recouvert.
- Un ongle discordant.
- Présence de pique dans le vol blanc occasionné par la 7^e rémige primaire colorée.
- Bec crayonné chez les rouges.
- Absence de plusieurs plumes colorées dans l'aile batarde.
- Tête plate, front pas assez relevé.

La forme reste un élément primordial du Lynx, mais le dessin et la couleur ont acquis une grande importance, si bien que s'il fallait globalement répartir 100 points lors du jugement, on en consacrerait 30 à la forme, 30 à la couleur et 10 aux autres aspects.

Alain RICHARD

RÉUNION de L'ENTENTE EUROPÉENNE

Jean-Louis FRINDEL
Gérard LONGEIN

BERGAMO (ITALIE)
LE 17 ET 18 MAI 1996.

Section pigeons : étaient présents 10 délégations sur les 17 adhérents : Autriche, RFA, France, Grande-Bretagne, Belgique, Italie, Pays-Bas, Espagne, Rép. Tchèque, la Slovénie et la Suède étaient présentés par des délégués à multi-fonctions dans les autres sections. Excusés : Norvège, Slovaquie, Portugal. Absents : Hongrie et Danemark.

Voici les points les plus importants de la réunion de la section technique :

● Les statuts, ainsi que le règlement des Expositions Européenne seront diffusés en français et en anglais après révision et correction des traductions.

● Une résolution à diffuser dans les presses spécialisées nationales ou autres a été définie et rédigée et sera soumise à l'AG pour ampliation. Ceci permettra à toutes les nations de se concerter au cas où les problèmes d'ordre législatif concernant la protection animale devaient surgir.

● Un calendrier des Championnats d'Europe a été établi :

- Texan : Nuits Saint-Georges.

- Cauchois : 2 et 3 Novembre 1996 à ELZACH (D).

- Modène Anglais : 9 et 10 Novembre 1996 à REICHERTSHOFEN (D).

- Haut-Volant de Danzig : 23 et 24 Novembre 1996 à BERNE (CH).

- Boulant Brunner : 13 au 15 Décembre 1996 à ENSCHEDE (NL).

- Carrier : 13 au 15 Décembre 1996 à ERSTEIN (F).

- Pigeons de Structure : 20 au 22 Décembre 1996 à WEHL (NL).

- Lynx de Pologne : 3 au 5 Janvier 1997 à NIEDERROSSENFELD (D).

- Marchenero et races Ibériques : 11 et 12 Janvier 1997 à LA HAYE (NL).

- Cravatés à Bec Court : 23 et 24 Novembre 1996 à COLOGNE (D).

● Commission des standards de l'EE :

- Hans SCHIPPER (NL) remplace Hermann Ter MORS (NL).

- Dr CUATRECASAS (E) remplace M. PETROVSKY (CZ).

● Ont été inscrites sur le listing les races suivantes :

- Boulant Gorguero (E), Géant Majorquin (E), Morillero (E), Moroncelo (E), Escampadissa (E), Refilador (E), Pinta (E), Boùno (E), Pigeon de vol Catalan (E), Rouleur Cakal (D origine Turquie. NB : une remarque a été faite

à la RFA sous forme d'avertissement car cette race a été homologuée sans en avertir la Commission de l'EE, information nécessaire, car pas de standard dans le pays d'origine).

Nota : il fut donc proposé et approuvé par la section que les races dont le pays d'origine ne peut, par essence, pas fournir de standard écrit, le standard rédigé sera référencé à l'Europe et non plus à une nation, même si elle a rédigé le standard définitif. Il y aura donc amplification pour la majorité des races orientales et d'autres. Cette question sera revue en détail lors d'une prochaine réunion de la Commission des standards de l'EE.

● D'autres races ont été inscrites :

- Le Rouleur de BIRMINGHAM (GB).

- L'Exhibition Flying Tippler (GB).

Il sera nécessaire de revoir le listing et d'adapter la numérotation des races pour 1997.

● Le débat proposé sur l'importance des vols interrompus a donné le résultat suivant : "les vols interrompus (rémiges colorées parmi les blanches ou blanches parmi les colorées) concernent le vol primaire et secondaire. Il s'agit d'un défaut grave, voire éliminatoire, selon précisions dans les standards, sauf dans les variétés papillotées ou panachées. D'autres exceptions sont, pour le vol secondaire, les variétés : tigré, à bouclier blanc et chez les Boulants avec marques de bavette avec ou sans épauettes et vols blancs (dessin à bavette)". Les vols secondaires interrompus sont donc tolérés dans la mesure où ce phénomène n'est pas visible, aile fermée.

● Sur la question du nombre de rémiges primaires et l'appréciation de la déviation par rapport au nombre 10, le débat fut plus conséquent et la section décida de proposer la conclusion suivante aux commissions nationales.

- Il faut rechercher un nombre égal à 10 dans chaque vol.

- Considérant l'importance de caractères raciaux primordiaux autres, on peut tolérer de 9 à 11 rémiges primaires.

- Cependant pour attribuer la plus haute notation (96 points), il serait nécessaire d'avoir un nombre égal de chaque côté (9/9 - 10/10 - 11/11). Une différence d'une rémige (9/10 ou 10/11) peut être notée à la valeur inférieure (95 points du système EE). Une différence de 2 rémiges ne peut excéder la valeur de 94 points EE, soit 1^{er} prix. Plus que 11 et moins que 8 rémiges primaires sont des défauts éliminatoires.

Cette proposition a été amendée entre temps sous la forme suivante :

1- Par principe on continuera à chercher à obte-

nir 10/10 rémiges primaires chez toutes les races.

2- Vu les divers niveaux de sélection on tolèrera 11 rémiges primaires chez les grandes races (certaines races de forme et boulants) et 9 rémiges primaires chez les races plus petites ou à bec court, dans le vol ou les deux vols primaires. Ce qui veut dire que sont admises les combinaisons : 9/9 - 9/10 - 10/10 - 10/11 - 11/11 pour attribuer la plus haute notation.

3- Les races de taille "normale" devraient avoir 10/10.

4- Moins que 9 et plus que 11 rémiges primaires restent éliminatoires.

● Les révisions des textes de standard seront effectuées au fur et à mesure des doléances et devront répondre à des normes, voire des restrictions relatives aux dispositions de protection animale qui a tendance à se généraliser en Europe. Il convient cependant de rappeler que des scientifiques ont été mis à contribution pour la défense des intérêts des éleveurs et qu'il est hors de question d'ignorer que la domestication de certaines espèces ne permet plus un amalgame irréaliste avec leurs homologues à l'état sauvage.

● Calendrier des expositions par pays :

- BELGIQUE : Nationale à Bastogne du 20 au 22 Décembre 1996 PVL.

- ALLEMAGNE : Nationale jeune à Hanovre du 18 au 20 Octobre 1996 PV, Nationale Pigeons à Dortmund du 29 Novembre au 1^{er} Décembre 1996 PV, Nationale Pigeons - Volailles à Francfort les du 13 au 15 Décembre 1996 PV.

- FRANCE : voir calendrier "Colombiculture", Nationale SNC à Gueugnon les 25 et 26 Janvier 1997 PVL, Internationale Strasbourg les 2 et 3 Novembre 1996 PVL.

- ANGLETERRE : Nationale à Doncaster les 7 et 8 Décembre 1996 P.

- ITALIE : Nationale à Venturina (LI) les 18 et 19 Janvier 1997 P.

- PAYS-BAS : Nationale à Enschede du 13 au 15 Décembre 1996 PVL, Centenaire d'Avicultura à La Haye les 11 et 12 Janvier 1997 PVL.

- AUTRICHE : Nationale à Wels les 14 et 15 Décembre 1996 PVL.

- PORTUGAL : Nationale à Coruche du 30 Septembre au 3 Octobre 1996 PVL.

- SUISSE : Internationale Pigeons à Berne du 22 au 24 Novembre 1996 P (+ cobayes).

- ESPAGNE : Nationale Valls/Tarragona du 24 au 26 Janvier 1997 PVL.

- REP. TCHEQUE : Nationale à Brno (Bsunn) du 5 au 17 Novembre 1996 PVL.

VILLE de GUEUGNON EXPOSITION NATIONALE d'AVICULTURE - NATIONALE SNC 25 et 26 JANVIER 1997

L'UNION AVICOLE GUEUGNONNAISE organise son Exposition Nationale d'Aviculture dans le cadre du 4^e Salon Animalier :
Hall des Expositions : Rue des Tilleuls, sous le patronage de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la SCAF, de la SNC, et de la Fédération des Sociétés Avicoles de Saône et Loire.

Au sein de cette Exposition se tiendra le Championnat de France du Houdan Faverolles Club, le Régional du Bantam Club et la Nationale SNC avec les Championnats de France des Pigeons de Vol, du Romain Club du Huppé de Sultz, du Boulant Nain et Anglais, du Boulant de Norwich, du Club Français des Boulants, les Coupes de France du Lynx de Pologne, du Gier, du Pigeon Poule, du Boulant Lillois, des juges Capucins, les Régionaux du Sotto Banca, des Cravatés, des Pigeons Orientaux, le Régional "Bourgogne" du Tête Noire de Brive, le Rassemblement SNC des Pigeons de Couleur.

Cette Exposition est ouverte à tous les éleveurs de volailles, lapins, pigeons et animaux de basse-cour de races pures.

Seuls seront jugés les sujets tatoués pour les lapins, bagués de bagues officielles pour les autres. Sujets acceptés : 93, 94 et 95 pour les lapins et les volailles sauf pour les championnats où le règlement des Clubs prime. Pour la Nationale SNC sont acceptés les sujets 91, 92, 93, 94, 95 et 96 en 2 classes, une classe jeune et adulte, suivant la réglementation européenne. Néanmoins, en ce qui concerne les divers championnats et coupes, le règlement des Clubs sera appliqué. Les pigeons dont l'âge ne sera pas précisé sur l'engagement seront inclus dans la catégorie adulte. **Exceptionnellement, il n'y aura pas d'engagement en couple de pigeons.**

Durée de l'Exposition : Samedi 25 et Dimanche 26 Janvier 1997.

Réception des animaux : Jeudi 23 Janvier 1997.

Opération du Jury : Vendredi 24 Janvier de 8 h. à 12 h.

Enlèvement des animaux : Dimanche 26 Janvier à partir de 18 h., en présence d'un commissaire.

Les animaux pourront être amenés et repris par l'exposant. Pour les autres, l'UAG se charge de la réception et de la réexpédition aux frais de l'exposant. **Les retours seront néanmoins gratuits pour les adhérents des Clubs qui organisent leur Championnat ou Coupe de France à cette Exposition, ainsi que pour les Adhérents SNC, hors Saône et Loire et départements limitrophes.** Les sujets arrivés en groupage seront renvoyés impérativement dans le même groupage.

Expédition : Commissaire Général de l'Exposition d'Aviculture, Hall des Expositions : Rue des Tilleuls - 71130 GUEUGNON.

Aucun changement ne sera toléré à la mise en cage. Les exposants devront se conformer à leur feuille d'inscription. Une visite sanitaire aura lieu à l'arrivée par le vétérinaire de service. Tout animal malade sera renvoyé ainsi que tous ceux contenus dans le même emballage aux frais de l'Exposant sans remboursement des engagements. Un certificat de vaccination sera exigé à l'engagement suivant les directives de la DSV de Saône et Loire.

Présentation et droits d'inscription : unités toutes catégories, parquets volailles (1x3), volières volailles et pigeons (6 sujets).

Prix unitaire de 17 Francs. Palmarès obligatoire 35 Francs.

Les demandes d'inscription devront être adressées à M. René DESBOIS : Les Miquets - 71600 PARAY-LE-MONIAL, accompagnées du montant des inscriptions, chèques bancaires ou postaux à l'ordre de l'Union Avicole Gueugnonnaise.

Les demandes de renseignements et de feuilles d'engagement sont à faire chez M. Gérard SOTTY : Tél. 85 84 22 16.

En cas de grève ou de non acception des animaux par les transports, l'UAG ne remboursera pas les engagements.

Clôture irrévocable des inscriptions le 26 Décembre 1996.

L'UAG prélèvera un droit de 15 % sur les ventes, ce droit à la charge de l'acheteur. Aucune vente ne sera tolérée dans les travées sous peine d'expulsion. Il sera formellement interdit de toucher aux animaux hors la présence d'un commissaire.

Les ventes seront closes le Dimanche à 17 heures. Les sujets vendus pourront être retirés immédiatement sur accord du Commissaire Général et s'il ne s'agit pas d'un GPH.

L'UAG prendra toutes dispositions pour la nourriture et la surveillance des animaux. Elle ne pourra cependant pas être responsable des erreurs, décès, vols, échanges, pertes et dommages de quelque nature que ce soit, même ceux causés par l'incendie.

En cas de litige, il sera appliqué le règlement général de la SCAF.

Le jury sera composé de Juges officiels et leurs décisions seront sans appel. Les juges et les élèves juges ne pourront concourir dans la catégorie où ils fonctionnent.

Communication des résultats : un numéro de téléphone sera à votre disposition le Vendredi soir jusqu'à 22 h. 30 : M. DEMIZIEUX au 85 85 05 08.

Principales récompenses :

● 3 grands prix d'Exposition : 1 tableau gravé sur inoxydable et 1 plaque GPE.

● GP Louis TOUILLON : 1 objet d'art au meilleur lapin après le GPE.

● 5 GPH volailles et divers : 1 coupe ou objet d'art et 1 plaque GPH.

● 5 GPH lapins : 1 coupe ou objet d'art et 1 plaque GPH - 10 GPH pigeons (1 par groupe SNC).

● 20 grands prix SNC (si décernés) : 1 adulte et 1 jeune dans les 10 groupes SNC. 1 tableau du sujet lauréat gravé à la main sur inoxydable et personnalisé. Ces tableaux seront, bien entendu, faits et expédiés après l'Exposition.

● Les "Excellents", meilleurs PH de leur race et hors GPH, 1 coupe ou une plaque.

● Premier PH et 1^{er} prix, une plaque.

● Les championnats seront récompensés de coupes et objets d'art. Les Champions concourent pour les GPE et GPH.

● Des prix spéciaux pourront être offerts par les clubs spécialisés pour récompenser le meilleur sujet de leur race.

Le président, J.L. MICHEL

Le Commissaire Général, G. SOTTY

**EXPOSITION NATIONALE d'AVICULTURE
de GUEUGNON des 25 et 26 JANVIER 1997**

Déclaration d'inscription

Adresse à compléter ou à rectifier

Téléphone :

Les sujets seront installés et repris
par l'EXPOSANT
par la SOCIÉTÉ

Si la SOCIÉTÉ est responsable du renvoi des animaux : Gare de retout :

DROIT D'INSCRIPTION		GROUPAGE N°	
		Nom Adresse Responsable	
..... Volières x	17 F	
..... Parquets x	17 F	
..... Couples x	xx F	Téléphone :	
..... Unités x	17 F	Nom des participants	
..... Palmarès x	35 F	
TOTAL	

Correspondance, dons, cotisations, coupes	
Exposant doit	<input type="text"/>
Société doit	<input type="text"/>
Exact	<input type="text"/>

Ne rien inscrire

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
LE 26 DÉCEMBRE 1996**

Les demandes d'inscriptions sont à adresser au Trésorier accompagnées du montant des inscriptions.
Chèques à l'ordre de l'Union Avicole Gueugnonnaise.

**Monsieur René DESBOIS
Les Miquets
71600 PARAY-LE-MONIAL**

Nos DROITS et DEVOIRS

Charles QUIROS

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, nous constatons dans notre pays, de plus en plus de problèmes de voisinage, dûs à des plaintes contre nos petits élevages de sélection, que nous pratiquons, et qui après tout est un loisir comme bien d'autres.

Il faut savoir qu'il n'y a aucune législation qui interdît nos petits élevages.

● Nous interdire d'élever des animaux de basse-cour chez nous, est une atteinte à la liberté individuelle.

● Il faut savoir qu'avant la révolution française (1789), seuls les seigneurs avaient le droit de posséder des pigeonniers. Ce privilège a été étendu à tous les citoyens depuis la révolution.

● Nos petits élevages ne rentrent pas dans le cadre des installations classées, mais sont soumis aux directives du règlement sanitaire départemental.

● Depuis 1992, les arrêtés fixant les règles auxquelles doivent satisfaire les élevages soumis au régime des installations classées, ont été pris pour toutes les productions animales "sauf la volaille", et nos petits élevages.

Après une longue gestation l'arrêté du 13 Juin 1994, est paru au journal officiel en date du 23 décembre 1994. Ce texte s'inscrit dans la suite logique de la loi de 1976, relative à la protection de l'environnement.

● Il arrive parfois que de plaignants citent l'article 153 du règlement sanitaire. L'article 153 ne concerne pas nos petits élevages. Il s'applique aux grands élevages industriels classés. Nous pouvons élever jusqu'à 500 sujets. A condition toutefois que nos volières soient bien entretenues et propres. Ce sont les seules contraintes qu'exigent le règlement sanitaire à notre égard.

● En ce qui concerne les volières : si vous souhaitez construire une volière pour loger des pigeons ou volailles, celle-ci ne doit pas dépasser les 20 m². Pour cela il vous faut faire une

simple demande de travaux à votre Mairie, avec un petit plan détaillé, en précisant que c'est pour des volatiles. Vous pouvez en construire plusieurs. Il n'y a pas de distance à respecter vis à vis du voisin, à condition de ne pas dépasser 2 mètres de hauteur.

● Si vous souhaitez faire une volière dépassant les 20 m², il vous faut déposer un permis de construire à la Mairie.

● En matière d'urbanisme, la jurisprudence couramment retenue considère tous les bâtiments à usage agricole comme appartenant à une seule et même utilisation, qu'ils soient utilisés pour le logement des animaux, le remisage des machines, le stockage des fourrages ou un autre usage agricole.

Ainsi si vous possédez dans votre propriété une remise, un garage, un abri de jardin ou un simple bâtiment, et si vous souhaitez élever des animaux de basse-cour, vous n'avez pas besoin d'un permis de construire, s'il n'y a pas extension ou modification de l'aspect extérieur du bâtiment.

● En ce qui concerne le chant du coq, il faut savoir que celui-ci est d'une intensité de 52 db, qu'un bureau tranquille est de 50 db, et qu'une chasse d'eau est de 75 db. Donc plus élevée que le chant d'un coq. Il faudrait par conséquent, supprimer toutes les chasses d'eau dans les appartements et les maisons.

● D'après les magistrats ont noté : la rareté et le chant d'un coq n'apparaissent pas comme un trouble anormal de voisinage.

Le jeudi 18 Janvier 1996, le "Figaro" a publié l'échelle des nuisances, dans laquelle ne figure pas le chant du coq.

J'ajouterais que depuis que des normes phoniques et d'isolation sont plus strictes dans les constructions afin d'économiser de l'énergie, cela a considérablement réduit à l'intérieur des habitations, la pollution sonore venant de l'extérieur. De plus, un coq chante au lever du jour

et par intermittence, et souvent au fond d'un jardin.

L'échappement libre d'une moto est de 120 db, et cela peut être continu. Alors où se situe la pollution sonore ? En ville plus de 80 % de la pollution sonore provient de la circulation.

J'ai souvent constaté que les gens qui déposent une plainte contre nos petits élevages de sélection (le mot amateur ne me plaît pas), sont souvent des grands nerveux, des dépressifs, des personnes qui dorment mal, des gens qui sont mal dans leur peau. Toutes ces personnes qui déposent une plainte, commettent toujours une erreur dans leur lettre. Je me sers de cette faute, en plus de nos droits, pour défendre l'aviculteur sélectionneur.

Depuis un an j'ai eu à défendre 3 cas, où l'affaire a été vite réglée à notre avantage. Cela n'a pas coûté un seul centime à l'aviculteur sélectionneur. Avec une lettre recommandée que j'ai adressée au plaignant et une simple lettre à la DDASS pour constater sur place le pourquoi de la plainte. Le passage d'un technicien de la DDASS est d'une grande importance, et une pièce essentielle si l'affaire est présentée au Tribunal.

En conclusion, si nos volières ou clapiers sont en bon état et nettoyés régulièrement, nous sommes conformes avec les directives du règlement sanitaire départemental, qui est le seul à respecter.

Je suis toujours prêt à défendre tous les aviculteurs et colombiculteurs sélectionneurs, et à répondre à toutes les questions qui me seront posées par courrier ou par téléphone.

Mon seul but est le dialogue constructif en faveur d'un passe-temps de personnes qui savent occuper sainement leurs loisirs qui fait partie d'un patrimoine culturel national que l'on a trop tendance à oublier.

RÉUNION DES JUGES D'ANIMAUX DE BASSE COUR

Paris le 7 Septembre 1996

L'ensemble des Juges Avicoles, Cunicoles et Colombicoles de la FNJ et de l'UNJ/SCAF, présents ou représentés, réunis en session plénière le Samedi 7 Septembre 1996 prennent l'engagement de se réunifier sous le vocable de : **FÉDÉRATION NATIONALE DES JUGES D'ANIMAUX DE BASSE-COUR.**

Chacun dans le cadre de l'association propre à son espèce à savoir :

ANJA (Association Nationale des Juges Avicoles).

ANJC (Association Nationale des Juges Cunicoles).

ANJP (Association Nationale des Juges Pigeons).

La FNJ, tout en payant sont indépendance et en respectant l'autonomie des espèces, sera l'une des composantes de la Confédération

Nationale des Associations d'Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour dont les statuts seront prochainement redéfinis.

Chacun des 3 organismes (ANJA, ANJC, ANJP) tiendra avant la fin de l'année 1996 une Assemblée Générale de tous les juges par espèce afin de pourvoir à l'élection des nouveaux Conseils d'Administration et d'aménager les statuts actuels des dites associations. Motion approuvée par 154 voix, 4 abstentions.

La COMMISSION des STANDARDS de l'EE

LETTRE ADRESSÉE À
JEAN-LOUIS FRINDEL PAR
SYLVAIN WEHRENG

Mon cher Jean-louis,

Au vu de ce qui se passe actuellement pour le cas bien spécifique du pigeon Huppé de Soultz (il y a sûrement d'autres races françaises dans ce cas de figure) quelques réflexions s'imposent :

- Qu'en est-il de la Commission des standards de l'E.E. ?
- A quoi sert-elle ?
- Qui devrait-elle servir ?

D'après les statuts de l'E.E. n'importe quel pays peut travailler les variétés qu'il désire, peu importe la race, s'il ne modifie pas le type.

Pour le pigeon Huppé de Soultz, je ne puis être d'accord !!!

Pour faciliter la compréhension de tout un chacun voici quelques précisions :

Notre race est classée dans les pigeons de forme, encore faut-il que le staff technique comprenne que la couleur telle que nous la présentons à ce jour, est tout aussi primordiale que le type. Pour ceux qui voudront se donner la peine de s'intéresser à notre race et à ses caractéristiques génétiques, un rapide résumé de nos critères d'élevage.

Pensez-vous qu'il soit aisé de travailler le Huppé de Soultz afin d'obtenir un sujet fort, élégant, avec une tête d'un bleu clair, un cou avec un beau reflet vert, un manteau uni, non nuageux, d'un bleu très tendre (bleu-gris), un croupion blanc, des rémiges foncées, une queue qui reprenne la nuance de la tête avec une barre caudale aussi intense que les rémiges ? Preuve s'il en est besoin que la couleur fait partie intégrante de la forme.

Et quand vous croyez avoir réussi l'amalgame forme-couleur, vous vous apercevez que le Huppé de Soultz est également un pigeon de structure puisque rosettes et coquille sont également des spécificités de cette race.

Notre façon de procéder demande un suivi plus rigoureux de la couleur, une autre manière d'accoupler par rapport aux races n'utilisant que le bleu de base (biset), nous sommes obligés de corriger continuellement afin de ne pas perdre nos caractéristiques. La tentation est grande de se laisser aller dans ces facilités d'élevage, avec des résultats déjà vécus par certains, à savoir des bleus, soit trop intenses dans le manteau ou des sujets

beaucoup trop clairs avec un bleu manquant d'intensité voire qui farine.

Résultat : la défection de nombreux éleveurs ne sachant plus à quel Saint se vouer. Tout et n'importe quoi étant permis à certaines périodes.

Il me souvient d'une réflexion d'un éleveur à l'époque où je prenais la présidence du Club "Comment veux-tu que soit élevé le Huppé" devant mon air dubitatif, il m'expliquait que le type, la couleur, voire même d'autres aspects pouvaient changer selon les choix d'un président.

Ma question : à quoi sert un standard ?

Ne sommes-nous pas les garants du respect de ce standard, nous les Clubs Spécialisés ? C'est également à nous de faire passer les informations au Corps Technique des Juges, afin que ce soient tous les maillons d'une même chaîne qui œuvrent de concert.

Le pigeon Huppé de Soultz est une création Française, avec, à ce titre, au moins un droit à l'information, si tel ou tel pays présente pour acceptation de nouvelles variétés.

Si nous suivons l'évolution de la race, nous présentons bien des unis, des barrés voire des écaillés.

Si nous nous référons à des demandes d'éleveurs souhaitant avoir des Huppés de Soultz dans des variétés différentes à celles du moment, nous nous devons de les satisfaire, un peu de fantaisie ne peut nuire (souffrez que je préfère un beau pigeon à un beau titre). Nous devons évoluer, répondre à des demandes, qui sont des challenges et des motivations supplémentaires en rapport à la génétique, ceci, dans l'intérêt de notre race.

Mais la réflexion nous impose de placer des paramètres afin que nous puissions garantir la conservation du Huppé de Soultz avec les critères actuels. La progression et l'évolution d'accord mais pas au détriment de la couleur initiale.

Depuis quelques années, nous planchons sur de nouvelles variétés telles : rouge cendré, almond, jaune cendré, isabelle avec des présentations ponctuelles lors de grandes expositions. Nos collègues allemands font de même pour le rouge cendré, jusque là pas de problème ayant toujours eu de très bons contacts, et, avec la génétique plus nombreux sont les essais, plus rapides sont les conclusions. Si je dis attention aujourd'hui, c'est pour avoir lu des ouvrages sur les croisements, fait des

essais par rapport aux annotations de ce su'il ne fallait pas faire, et croyez-moi, les résultats furent quelquefois surprenants. Donc tout est possible, mais encore faut-il pouvoir le contrôler.

Lors de l'exposition de Nuremberg, je vis une présentation de Huppés de Soultz rouge cendré, d'accord sur le principe, bien que le type laisse encore à désirer, mais Rome ne s'est pas faite en une journée, à fortiori une nouvelle variété de Huppé, mais la finalité n'est-elle pas la même, si l'on parlait du Huppé de Soultz encore longtemps après nous, tant dans la couleur de création que dans les nouvelles variétés, nous aurions réussi notre part de travail en garantissant la pérennité de notre race.

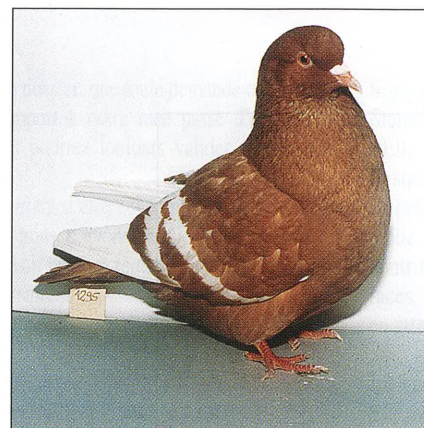
Mais là où le bât blesse, c'est après quelques mois dans le "Geflügel Börse" je constate l'acceptation du Huppé de Soultz variété cendré par la Commission des standards allemands.

Je me permets de prendre contact avec le rédacteur de la proposition, en l'occurrence M. Ernst MECKENSTOCK, en lui faisant part de mon étonnement je trouvais cette façon de faire un peu cavalière, notre Club n'ayant jamais été informé quant à une demande de reconnaissance. Réponse de M. MECKENSTOCK, suite à une première présentation en 1989 de piètre qualité, la demande fut rejetée. Une nouvelle demande faite en 1993 aboutit à l'acceptation de Nuremberg. Précision m'est donnée que si les critères de la race sont respectés, chaque pays faisant partie de l'E.E. est libre d'élever la variété souhaitée.

Ma question à l'E.E.

Vous avez actuellement accepté la variété rouge cendré pour l'Allemagne, que ferez-vous demain pour des demandes d'autres variétés peut-être même pour du bleu de base (biset) comme vous ne connaissez pas les caractéristiques tout à fait essentielles de notre race vous ne pourriez me donner aucune garantie quant au maintien de notre couleur d'origine. Cette race a déjà vécu tellement d'avatars et de vicissitudes que je n'accepterais jamais des décisions sans concertations. Dans notre cas bien précis, ceci concerne notre patrimoine et me force à monter au créneau.

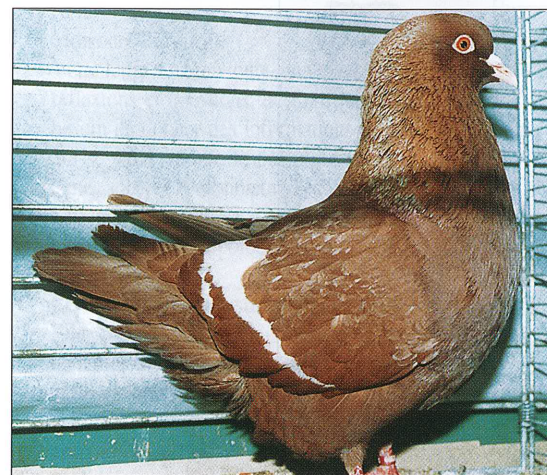
Que vous preniez position pour des races qui ne sont gérées par des Clubs spécialisés, je veux bien, mais pour le Huppé de Soultz, vous voudrez bien nous tenir informé, en



Jaune barrée championne d'Allemagne Neudrossenfeld 1996
Propriétaire : Georg ROPPELT - Photo : Klaus BECKMEIER



Rouge maille vol plein champion de Rennes 1994
Propriétaire : J.C. TISSERON - Photo : Daniel SIMON



Rouge barrée vol plein championne à gueugnon 1996
Propriétaire : J.C. TISSERON - Photo Daniel SIMON



Femelle jaune maille vol plein championne d'Europe à Linden Leighesterm 1991
Propriétaire : Herbert HABERL - Photo : Alain DEBORD



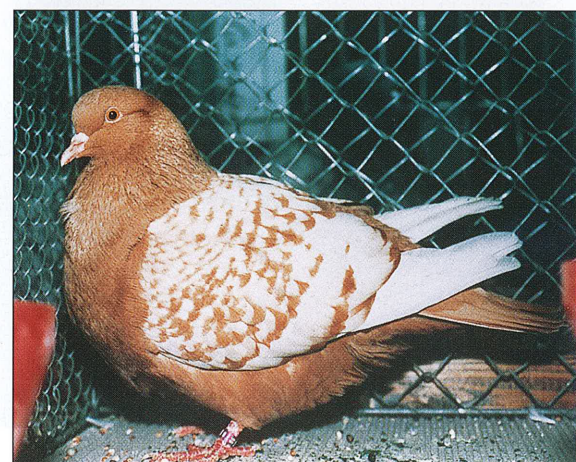
Rouge maille très bon sujet
Propriétaire et photo : Alain DEBORD



Jaune barrée vol plein vice championne de France à la Roche sur Faron
Propriétaire : Claude MARTIN - Photo : Alain DEBORD



Rouge barrée championne à Toulouse 1991
Propriétaire et photo : Alain DEBORD



Jaune maille Linden Leighesterm
Photo : Alain DEBORD

N

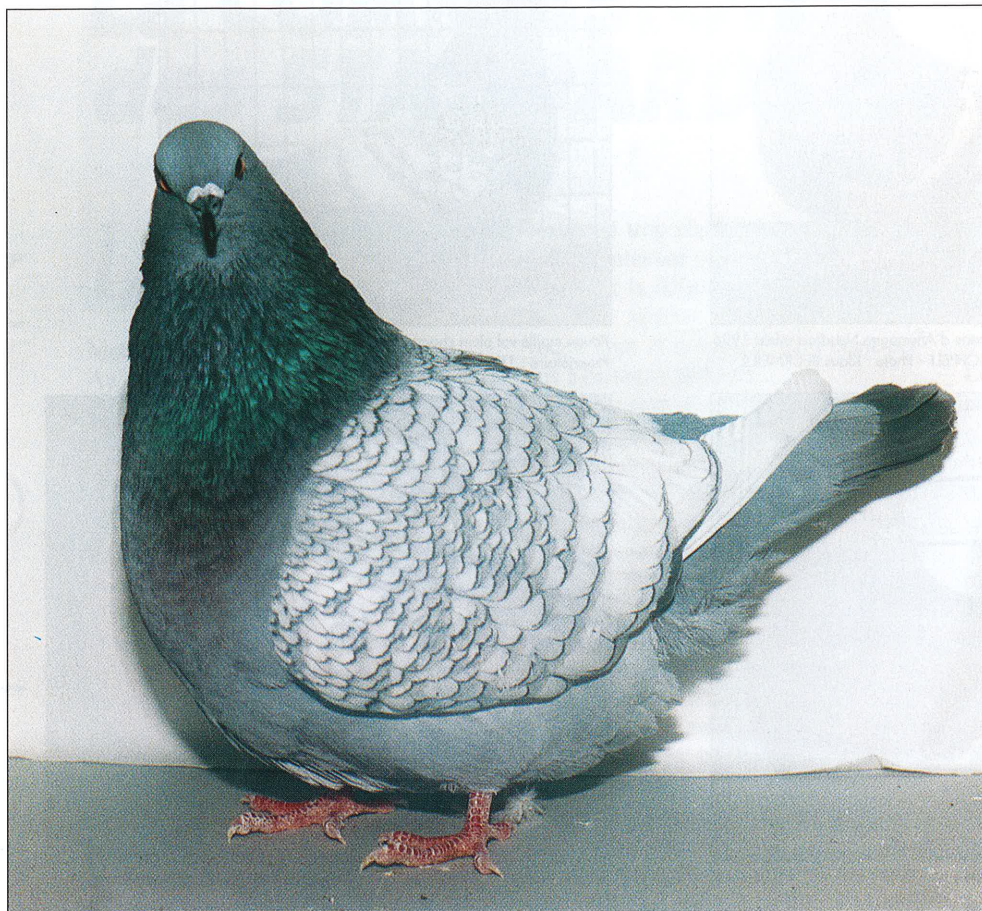
O

RUBRIQUE

QUESTIONS

UN

QUESTIONNAIRE



Bleue maillée Championne d'Allemagne au 32^e Championnat du Club Allemand du Lynx Neudrossenfeld 96
Éleveur : Hans-Jürgen MEIER - Photo : Klaus BECKMEIER



Le dessin du maillage dans les quatre couleurs - Photo Robert RIPALDI

RUR É PRO F N S E

ouvrant un dossier, que toute demande ou suggestion en rapport à notre race passe d'abord par nous, vous pourrez toujours valider après notre accord.

Il est important d'être cohérent dans les choix et décisions, nous n'avons pas le droit à l'erreur, mais le devoir de nous remettre en question quand c'est nécessaire.

RÉPONSE DE JEAN-LOUIS FRINDEL ADRESSÉE À SYLVAIN WEHRUNG.

Mon cher Président,
Votre lettre a retenu toute mon attention, et vos réflexions et questions, ne font qu'aiguiser le besoin de donner des informations sur tout ce qui se passe autour de nos pigeons, dans certaines sphères "Administro-Technique".
Une réponse multiple s'impose donc. Je vais tenter de la donner point par point.

Le Commission des standards de l'E.E.

Elle sert à donner la garantie aux pays membres de l'E.E., et aux autres, que les standards de leurs races dont foi à travers toutes les organisations colombicoles. Elle veille au respect de ces standards lors des traductions et applications dans les divers pays, et, veille à maintenir des orientations sélectives raisonnables des races, même au sein de leurs pays d'origine !

Elle sert "toutes les organisations colombicoles", les fédérations nationales, leurs commissions des standards, les clubs, les juges, les éleveurs, les races de pigeons !...

Pour mémoire, elle émane de la section "pigeon" de l'Entente Européenne, elle est multinationale et composée de membres à titre individuel.

Ceci veut dire :

- La commission est impartiale, par le fait que ce ne sont pas les fédérations techniques nationales qui y sont représentées (celles-ci siègent à la section technique qui avalise les proposi-

tions ou les décisions de la Commission des Standards de l'E.E.).

- Elle invite les représentants d'une nation lorsque l'O.J. comporte un débat sur une race de ladite nation.

- Elle favorise, pour autant qu'elle soit mise à contribution, les rencontres européennes des races, avec l'aide d'ordre technique qu'on peut en attendre.

La question des variétés pour une race

Elle est statutaire, on peut envisager de l'amender. Mais attention : l'idée première était de favoriser ce qui est en train de se passer pour le Huppé de Soultz : à savoir, une sélection de variétés dans le cadre de la "recherche génétique", ou si vous préférez, de "l'amusement" dans ce cadre ! Mais aussi avec un consensus entre les pays concernés. Et c'est cela qui a été oublié dans les statuts de l'E.E. C'est pourquoi la France a déposé une motion qui a été acceptée par le Comité de l'E.E. à savoir :

"La sélection par un pays étranger de variétés supplémentaires à celles indiquées au standard d'origine doit être basée sur une information, à travers les délégués respectifs auprès de l'E.E. vers le pays d'origine. Un suivi des travaux doit être assuré collatéralement."

Visiblement cette motion n'a pas abouti dans certaines "sphères" à l'étranger. Ce qui va nous amener à relancer le Comité de l'E.E. et à faire rajouter cette motion dans les statuts. A la Commission des Standards de l'E.E. de faire veiller à son application. Une certaine autorité a été gagnée, en la matière, lors de la dernière A.G. de l'E.E. 1996 en Italie. Restons optimistes, mais vigilants !!!

Quelques réponses concernant le Huppé de Soultz

Les Clubs sont les garants du Standard, entre autres, et notamment les Juges doivent une assistance inconditionnelle à cette garantie.

L'information a failli dans le cadre du Huppé de Soultz dans le contexte suivant

- Le Club Français était bien informé de l'action menée en Allemagne en faveur de la cou-

leur "rouge cendré".

- La Commission des Standards en RFA s'est mise en rapport avec le Président de la Commission Française, et a été continuellement informé de l'état des travaux en France et des positions du Club Français.

- Il manquait juste l'information retour que la variété "rouge cendré barré" était prête à être homologuée après l'exposition de Nuremberg 1995, en RFA.

- Il faut absolument souligner que l'action commune, et le consentement mutuel à la sélection de cette couleur a servi de modèle, à maintes reprises, lors de discussions au sein de l'E.E.

- L'avance dans cet aspect sélectif du Club Français fait apparaître le "trop sérieux" ou manque de sérieux dans certains cas d'homologation à l'étranger. Ce qui, en fin de compte, sera préjudiciable à la sélection parallèle de la couleur "rouge cendré" et ses dérivés logiques !

- Mais là encore, chaque pays a ses règles pour les procédures d'homologation des races ou des variétés. Il y a quelques pays, heureusement, qui suivent la logique française, en acceptant d'emblée, toutes les variétés du standard d'origine, et en ajoutant les combinaisons en résultant, en restant au sein de la race.

A la question à l'E.E.

Il y a des races pour lesquelles les couleurs particulières ont évolué avec l'histoire des dites races, et, font partie intégrante comme caractère racial primordial, à l'instar du Huppé de Soultz. C'est à la Commission des Standards de l'E.E. de recommander aux "généticiens en herbe" ou "confirmés" de bien veiller à ne pas mettre en péril une race par une action de facilité ! Et surtout à les y obliger !

Le jour où cette commission aura acquis définitivement les compétences d'un "Conseil d'Etat Colombicole", j'en serai satisfait et j'aurai accompli ma mission. Je le souhaite très prochainement.

Avec l'assurance de tout mon soutien et celui de mes collègues de la C.S. de l'E.E.

AU SEUIL DE SES 90 PRINTEMPS, Etienne TAMBURINI a quitté ce monde mettant en deuil non seulement la Société Rhône-Elevage, mais toute l'Aviculture Française. Colombophile passionné, il a fait ses premiers pas comme élève-juge en Moselle avec le très célèbre juge NOEL. Ses grandes compétences comme juge et dirigeant étaient très appréciées et il fut dans le mouvement avicole dans tout l'hexagone. Habitant Lyon mais très attaché à l'Est, on lui faisait confiance pour la classification des sujets aux plus grandes expositions comme Metz, Strasbourg, Mulhouse ainsi qu'au Pigeon Club. Chez son ami SIMON, il venait depuis plus de 30 années.

Président de Rhône Elevage, il assumait aussi la Vice-Présidence de la SCAF et à plusieurs reprises le poste

de Commissaire Général au Salon de Paris.

Dans ses fonctions de juge et de dirigeant, il était pour moi un maître et un conseiller, avec une franchise directe, nos rencontres étaient imprégnées d'une amitié réciproque.

Dans le monde Avicole, Etienne TAMBURINI était un monument. Il nous manquera beaucoup.

Célestin GRUNENBERGER



Etienne Tamburini Commandeur du Mérite Agricole, son épouse, le ministre Charles HERNU et le Président SIMONY.

La GENETIQUE : QUESTIONS, REponses

Jean-Luc LEMEY

Trésorier du Pigeon Capucin Structure Club

JE VOUS L'AVAIS PROPOSÉ lors de mon premier article sur la génétique et vous avez été nombreux à me poser des questions. J'ai repris les plus intéressantes et je vais essayer d'y répondre. Ces questions traitent de différents sujets qui ont été évoqués, mais aussi d'autres points qui seront abordés plus tard.

● **Comment peut-on faire la différence entre un jaune cendré et un isabelle ?**

Il est vrai que ces deux couleurs se ressemblent fortement, par contre leur formule génétique est totalement différente et bien entendu conduisent à des résultats différents. Le premier, le jaune cendré, est la dilution du rouge cendré et le second, l'isabelle, est la dilution du brun. La différence se fait au niveau de la queue. L'isabelle possède une barre tandis que le jaune cendré n'en n'a pas.

● **Qu'est ce qu'un chromosome ?**

Les chromosomes ce sont les filaments situés sur les noyaux des cellules dont est constitué tout être vivant. C'est sur ces filaments que sont fixés les gènes. Ils sont hérités pour moitié du père et pour moitié de la mère. Il existe deux types de chromosomes. Les plus nombreux sont les autosomes au nombre de 60 chez le pigeon, plus 2 chromosomes sexuels pour le mâle, ou plus un chromosome sexuel pour la femelle. Les pigeonnaires mâles reçoivent donc 30 chromosomes autosomes plus un chromosome sexuel de leur père et 30 chromosomes autosomes plus un chromosome sexuel de leur mère. Tandis que les pigeonnaires femelles reçoivent 30 chromosomes autosomes plus un chromosome sexuel de leur père et uniquement 30 chromosomes autosomes de leur mère. Cette opération se déroule lors de l'accouplement lorsque le spermatozoïde rencontre l'ovule.

● **Pourquoi est ce que j'utilise les mots : rouge cendré plutôt que meunier, jaune cendré plutôt que crème, rouge cendré poudré plutôt que lilas, bleu barré poudré plutôt que lavande barré etc.**

Alors pourquoi ?

Et bien tout simplement parce qu'il existe une commission des standards et cette commission a décidé d'utiliser ces termes et qu'elle que soit la race. Si vous avez engagé un meunier lors de la Nationale SNC de Chambéry vous avez sans doute remarqué que votre feuille d'engagement vous a été retournée avec la dénomination rouge cendré.

Le but de cette initiative est d'avoir un langage cohérent lorsque l'on parle génétique, entre races, mais aussi à l'heure de l'ouverture des frontières où il faut tenir un langage universel plus accessible à tous. Alors il est vrai que l'on peut regretter les Giers agates ou biches, les Cauchois fleur de pêcher ou jacinthe, les Romains fauves, les Mondains argentés, les Capucins lilas, les Schiétis meuniers ou les Bagadais crèmes car il est vrai que de nombreux clubs et races y ont laissé des plumes au niveau

de la richesse de ce patrimoine de mots, très beaux et presque pétiqes. Mais cela était le prix à payer dans l'édifice nationale et international de la colombiculture.

● **Quel est le bon lavande ?**

Il existe en effet dans ce cas une seule dénomination de couleur pour deux formules génétique différentes et il est certain que la commission des standards n'a pas encore traité ce sujet. On peut effectivement faire du lavande avec un pigeon dont la couleur de base est le bleu et qui possède les gènes spred (ceux du noir) et milky (poudré) en double dose comme chez le Lahore ou le Capucin. Mais l'on peut aussi faire du lavande avec un pigeon de couleur de base rouge cendré et qui possède en double dose le gène spread comme chez les Bagadais. Pour ces deux cas le résultat est très proche. Cependant un œil exercé et averti pourra faire la différence car si le spread n'est pas présent en double dose, on devinera la présence de barres brunâtres pour la couleur de base bleu et la présence de barres rougeâtres pour la couleur de base rouge cendré. Lorsque le gène spread bien implanté la teinte du "lavande rouge cendré" est légèrement plus claire que celle du "lavande bleu". Enfin il existe une autre façon de les reconnaître. Le lavande couleur de base rouge cendré a la hampe de la plume blanchâtre tandis que l'autre a la hampe de la plume grisâtre. Et puis enfin il existe une manière radicale de le savoir, c'est de le tester.

Lorsque l'on parle lavande on pense instinctivement au Lahore qui est la référence en la matière et sa combinaison génétique est la suivante : couleur de base bleu avec le gène poudré et le gène spread présent en double dose.

● **Qu'est ce qu'un caractère dominant ?**

Il faut entendre dans ce terme une notion de relativité. En effet on peut dire que la couleur de base bleu est dominante par rapport au brun. Mais le rouge cendré est dominant par rapport aux couleurs de base bleu et brun. Cette observation est la même pour les dessins de base car le dessin écaillé est dominant par rapport au dessin barré, qui lui même est dominant par rapport au dessin sans barre. Il existe cependant un gène qui arrive à dominer pratiquement tous les autres, c'est l'arlequin. Cependant sachez que deux fois la présence du gène rouge récessif ou encore deux fois la présence des gènes grisons masqueront aussi un arlequin. On dit aussi de certains gènes qu'ils sont récessifs il faut se méfier aussi de cette terminologie car ils sont récessifs par rapport à autre chose.

● **Quelle est la différence entre un brun unicolore et un dun ?**

Cette question est tout à fait justifiée car les deux teintes sont très proches. Certains vous répondront que l'intensité de l'œil fait la différence, ce qui me paraît faux car d'autres gènes peuvent perturber cet équilibre fragile. D'autre part j'ai vu encore récemment de très bons yeux chez les bruns. Cependant il est important de faire la dif-

férence entre ces deux couleurs car leurs formules génétiques sont totalement différentes. Le dun réunit l'argenté (dilution du bleu) et le spread. Le brun unicolore est simplement la couleur de base brun combinée au gène spread. Vous comprendrez donc l'importance de pouvoir faire la différence car en croisement avec d'autres couleurs les résultats pourront être faussés. Alors tout d'abord sachez que le brun unicolore est d'une teinte légèrement moins intense que le dun? Mais surtout et je crois que c'est la règle d'or, le dun a des reflets jaunâtres puisque c'est une dilution et le brun unicolore a des reflets rougeâtres. Et enfin si vous hésitez encore testez vos pigeons avec une autre couleur.

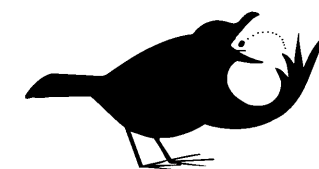
● **Suite à votre article sur les dessins de base j'envisage de faire des sans barres, mais j'ai peur que mon club ne s'oppose à cette idée et que le variété ne soit pas reconnue. Existe-il une raison génétique pouvant s'opposer à cette idée ?**

Tout d'abord je ne pense pas qu'il faut être aussi pessimiste car en introduisant le sans barre dans votre race vous ne faites qu'enrichir le patrimoine génétique et ce d'autant plus dans le sens récessif. Ce qui est un point positif, car vous contribuez à son développement. Bien-sûr il se peut que les dirigeants de votre club s'opposent à cette idée en considérant que vous dénaturiez la race. On pourrait imaginer cette situation si vous décidiez de faire du Carneau bleu, car la couleur est étroitement liée à la race, même si les Carneaux blancs et noir sont apparus il y a une dizaine d'années. Pourtant vous ne feriez sans doute qu'isoler certains gènes existants dans la race. Cela ne reste donc qu'une affaire d'hommes. Regardez le Huppé de Soultz. Lorsque l'on pense à cette race, on pense immédiatement à la qualité de ces bleus sans barre, pourtant on voit apparaître en ce moment des écaillés et même des arlequins qui sont des gènes dominants par rapport aux sans barres. Dans votre cas je pense que votre idée est bien fondée et que génétiquement parlant absolument rien ne s'y oppose. Alors si es dirigeants de votre club se font tirer l'oreille, rappelez leur qu'il existe dans votre race des couleurs comme le blanc et le rouge que peuvent masquer n'importe quelle couleur ou dessin. Ou encore que les bleus barrés existent déjà et que vous ne faites que développer quelque chose d'existant car on peut facilement imaginer qu'il apparaît de temps en temps des bleus sans barres que les éleveurs sacrifient puisque cette variété ne figure pas au standard. Vous pouvez aussi tenter de développer ce projet avec quelques amis et le proposer à la Commission des Standards en respectant les règles qu'elle impose pour son homologation.

ERRATA : Une erreur s'est glissée dans les tableaux d'accouplement de la revue Colombiculture n°104. Les deux mâles, jaune cendré / bleu ont bien entendu comme couleur exprimée le meunier.

PATHOLOGIE RESPIRATOIRE du PIGEON

Docteur Samuel BOUCHER



NOUVELLE APPROCHE ET NOUVELLES METHODES D'ANALYSE

Parmi les dominantes pathologies du pigeon, se trouvent les maladies respiratoires. Le syndrome "Rhinotrachéite infectieuse" en fait partie. Il regroupe un ensemble de maladies plus ou moins dangereuses et plus ou moins liées. Avec l'avènement de l'élevage "industrialisé" du pigeon, les praticiens ont eu les moyens de s'intéresser de manière rationnelle aux maladies. L'épidémiologie est devenue possible. Ainsi, on observe, comme dans d'autres productions dites "intensives", une recrudescence de maladies respiratoires lors de périodes de stress. Dès lors, l'apparition d'une trichomonose ne doit plus être prise en compte en tant que telle mais doit inciter le vétérinaire et l'éleveur à rechercher tous les facteurs de stress qui auraient pu favoriser son développement afin de les éviter. Cela oblige aussi le laboratoire et le praticien, à se doter d'outils de diagnostics performants. En effet, il convient désormais de pouvoir identifier et sélectionner le germe dangereux parmi l'ensemble des germes qui se développent en élevage. L'approche des maladies est plus compliquée mais plus juste. Nous allons essayer, dans cet article, de vous expliquer pourquoi.

L'approche multifactorielle d'une maladie

Une maladie est souvent, encore de nos jours, traditionnellement associée à un "germe" (virus, bactérie, parasite...). Si le duo "maladie/germe pathogène" est habituellement de mise, il convient de ne pas oublier que l'association devient efficace uniquement si certaines conditions le lui permettent.

Et cela est d'autant plus vrai qu'on éloigne le pigeon de ses conditions naturelles de vie et qu'on le fait vivre au sein d'un groupe important d'oiseaux. L'élevage "rationnel" favorise en effet ce que l'on nomme actuellement le "stress" favorable à tout développement de germe pathogène.

Ainsi, le duo "germe pathogène/maladie" se voit attribuer un troisième facteur d'efficacité de fonctionnement : "les facteurs non infectieux" dont font partie les facteurs de stress d'environnement (alimentation, conditions climatiques, erreurs d'élevage) mais aussi le potentiel génétique, notamment certaines tares et les troubles du métabolisme qui rendent le pigeon vulnérable.

Ainsi, un germe pathogène qui contamine un oiseau peut prendre deux voies évolutives :

● Soit il pénètre mais ne se développe pas (ou

peu), l'animal étant en bonne santé et non stressé, son système immunitaire réagit et "expulse" l'agent pathogène.

● Soit il pénètre, se développe, se multiplie et, le nombre aidant, altère les tissus du pigeon entraînant de ce fait l'apparition d'un désordre fonctionnel et l'établissement de la maladie. Un affaiblissement du pigeon entraîne en effet une baisse de l'efficacité de son système immunitaire qui n'a plus le rôle de barrière voulu.

Pour être plus rigoureux, mais aussi un peu plus compliqué, il faut savoir qu'un équilibre se crée entre les défenses du pigeon et la pathogénicité du germe.

Ainsi, d'un côté, la forme physique, l'état d'entretien, les moyens de lutte (système immunitaire ou médicaments) permettent au pigeon de résister face à une agression microbienne. De l'autre, la virulence (capacité à se multiplier) et le nombre de germes, la pathogénicité (faculté à provoquer une maladie) et donc le type de germe en cause (parfois sans autre facteur favorisant comme dans le cas de la paramyxovirose dite vélogène) permettront, selon les cas, le développement ou non de la maladie. Un équilibre entre ces différents éléments se crée chez un pigeon sain. Lors d'une augmentation des capacités des agents pathogènes à produire un trouble ou lors d'un affaiblissement de la résistance du pigeon, la maladie s'installe.

Un exemple typique est celui des Trichomonas. On peut retrouver les flagellés sur de nombreux pigeons sans qu'ils ne dérangent l'oiseau. En revanche, lorsque l'animal est tressé (froid, humidité, autre maladie, période sensible), les parasites prolifèrent. Le seul diagnostic de la trichomonose est alors insuffisant. Il faut en effet chercher pourquoi les flagellés se sont multipliés. Très souvent, une maladie plus sournoise (herpesvirose, chlamydie, mycoplasme...), un stress (humidité, allotement, accouplement...) est une des causes favorisantes. Traiter un pigeon contre la trichomonose sans tenir compte des autres facteurs favorisant son développement c'est courir vers l'échec thérapeutique.

Les caractéristiques des principales maladies respiratoires du pigeon

Sans oublier que ces maladies sont souvent liées entre elles, nous allons passer en revue les différentes caractéristiques de chacune d'elle.

Maladies de l'appareil respiratoire d'origine bactérienne

● **La chlamydie (ornithose) à Chlamydia psittaci :**

La plus grande source de contamination se fait

par les poussières et les expectorations des pigeons contaminés. On comprend dès lors que le regroupement d'oiseaux favorise le développement de la maladie. L'homme peut en outre être contaminé ce qui oblige à une grande prudence et un diagnostic assuré.

Elle se manifeste par une prostration, un râle fréquent et de la toux, une absence de consommation et une forte conjonctivite. Ce sont en général les pigeons les plus faibles qui sont contaminés les premiers. A l'autopsie, outre les habituelles lésions des voies respiratoires, on note une augmentation du volume de la rate. La bactérie ne peut vivre qu'à l'intérieur des cellules de son hôte ce qui obligera le praticien à prescrire un antibiotique pénétrant dans les cellules de l'oiseau et diffusant dans l'appareil respiratoires. Dans quelques cas rares, on peut être amené à injecter le produit pour permettre sa diffusion, la voie orale ne permettant pas à l'antibiotique de gagner les voies respiratoires. En général, les tétracyclines, l'érythromycine ou l'enrofloxacin par voie orale, associées à un traitement hygiénique, suffisent à enrayer le problème. Parallèlement, une visite chez le médecin s'impose. La logique veut qu'on conseille l'abattage des pigeons contaminés.

● **La pasteurellose ou choléra :**

Chez le pigeon, les pasteurelles pathogènes habituellement rencontrées appartiennent au genre et à l'espèce Pasteurella multocida. Cette affection est assez rare et fait souvent suite à une autre infection de l'arbre respiratoire. En effet, il est fréquent d'isoler, à partir d'un écouvillon du pharynx, différentes pasteurelles sans pour autant qu'elles soient la cause de maladies chez le pigeon.

Lorsqu'il est déclaré, le choléra peut prendre deux formes :

- Une forme peu importante : le germe se développe localement et provoque une trachéite, une sinusite ou une conjonctivite.

- L'autre forme est beaucoup plus dangereuse : c'est la septécémie à pasteurelles. Le germe pénètre dans le système sanguin par une effraction des tissus (souvent due à un virus ou des trichomonas) et s'y multiplie. La mort est en général rapide.

L'isolement de la pasteurelle suivi d'un antibiogramme permet de mettre rapidement en place un traitement antibiotique adéquat qui donne de bons résultats si on s'est par ailleurs intéressé aux causes du développement de la pasteurellose et qu'on les a traitées simultanément.

● **Les mycoplasmoses :**

Elles sont dues à trois mycoplasmes (M. Colombarale, M. Colombinum et M. Colombarale). Alors qu'il avait été écrit que

Mycoplasma gallisepticum pouvait être en cause chez le pigeon, des inoculations n'ont jamais pu provoquer de maladie respiratoire. Les mycoplasmoses sont souvent considérées comme secondaires chez le pigeon et les symptômes sont donc ceux des maladies respiratoires classiques. Néanmoins, quand elles sont présentes, elles nécessitent un traitement afin d'augmenter les chances de guérison.

● **Les colibacillooses :**

Il est rarissime d'isoler chez le pigeon un colibacille capable à lui seul de causer une maladie. Cela arrive parfois et le germe en cause appartient alors souvent aux groupes O2K1 ou O1K1. Il crée une péricardite, une aérosacculte, une péritépatite, une péritonite. En général, les colibacilles rencontrés dans les organes respiratoires sont dits de "surinfection". Néanmoins, des septicémies colibacillaires (colonisation du système sanguin par la bactérie) existent et sont très meurtrières.

Maladies de l'appareil respiratoire d'origine virale

● **Le coryza herpétique ou herpesvirale respiratoire :**

Il es dû au pigeon herpesvirus 1 (PHV1). Les pigeons contaminés commencent à excréter le virus (et sont donc contaminants) une journée après l'infection et ce pendant une semaine environ. Les symptômes sont visibles dès le troisième jour, parfois seulement après une journée. Les anticorps, recherchés par le laboratoire, n'apparaîtront qu'au bout d'une semaine. Les pigeons guéris restent porteurs toute leur vie et pourront, lors de périodes de stress (humidité, froid, fatigue, allotement notamment) réexcréter le virus. La transmission par l'œuf semble improbable mais les pigeonnaires sont contaminés par les parents lors du gavage. En effet, le nourrissage est un stress métabolique suffisant pour que les parents soient de nouveau excréteurs à cette période.

En cas de première infection, les pigeons éternuent fréquemment. Les narines sont souvent obstruées par des particules (poussière de plumes) qui se collent dans les sécrétions séreuses. Des conjonctivites (avec fermeture des paupières qui se collent) apparaissent. Les oiseaux sont prostrés et la mortalité conséquente. Des petits foyers nécrotiques blanchâtres pouvant être confondus avec les lésions de trichomonose peuvent apparaître. La mortalité et les symptômes sont beaucoup moins marqués lors des épisodes de réexcrétion.

L'histologie permet en général de déceler des lésions typiques dans les cellules du foie, du pharynx et de la trachée sur des pigeons morts depuis peu de temps.

Le traitement n'est pas encore au point. La vaccination non plus. En cas de coryza herpétique, il sera donc nécessaire d'administrer aux oiseaux des médicaments pouvant aider leur système immunitaire et des antibiotiques empêchant les surinfections. Bien entendu, un

assèchement des pigeonniers, une aération meilleure, une désinfection avec des substances virucides (VIRKON), une réduction des densités, s'imposent.

● **La paramyxovirose à tropisme respiratoire :** Les virus de la paramyxovirose (ou PMV) sont classés en trois groupes. Le premier regroupe les virus dit lentogènes inoffensifs. Le second regroupe des virus mésogènes et le dernier des virus vélogènes. Ces deux derniers sont pathogènes.

Les souches de virus ont des préférences quant à leur lieu de multiplication. Ainsi, certaines souches sont dites pneumotropes. Elles se multiplient dans les voies respiratoires. D'autres souches se développent dans le système digestif (souche viscérotropes) ou nerveux (souches neurotropes). Il en résulte une maladie plus ou moins grave parfois avec de simples symptômes respiratoires et une mortalité moyenne, parfois avec des symptômes digestifs et nerveux plus ou moins graves et une mortalité pouvant être importante. Il faut toutefois remarquer que la forme respiratoire de la maladie est actuellement très peu exprimée. Dans un pigeonnier, il arrive que le pourcentage d'oiseaux malades atteigne 70 %. Cependant la mortalité est de 10 % environ. Ces valeurs sont indicatrices et varient avec la pathogénicité de la souche de paramyxovirus.

La transmission se fait à partir des sécrétions de pigeons malades. Les regroupements d'oiseaux sont donc tout à fait favorables au développement de la maladie. Le virus résistant bien dans le milieu extérieur, la contamination indirecte par des objets ou des mains souillées est importante (voir le cas de l'exposition de Mulhouse où tous les pigeons ont été pris en main successivement). Au laboratoire, on met en évidence les anticorps, signes du passage viral chez l'oiseau. On peut également l'isoler et le caractériser. Seul l'isolement d'un virus PMV1 vélogène doté d'un indice de pathogénicité intra cérébral précis est susceptible de déclencher les mesures réservées aux maladies légalement réputées contagieuses (définition de périmètres restrictifs et abattage des oiseaux).

Le seul moyen d'éviter la maladie est la vaccination. Encore faut-il qu'elles soit bien réalisée avec des vaccins adéquats. Le vaccin de type La Sota, encore employé parfois est non seulement très peu protecteur chez le pigeon mais il peut se révéler dangereux, un pouvoir pathogène résiduel existant pour cet oiseau. On voit alors des troubles respiratoires et digestifs (notamment une recrudescence de salmonelles) se développer.

● **L'orthomyxovirose ou influenza du pigeon :** C'est la grippe du pigeon. Elles est apparemment assez rare et serait due à des virus influenza du type A.

On observe alors des oiseaux prostrés, des écoulements oculaires, des éternuements, parfois un gonflement de la face. Des diarrhées peuvent s'ajouter au tableau clinique. La mor-

talité peut n'être pas négligeable.

L'isolement du virus et sa caractérisation permettent de faire le diagnostic différentiel avec la paramyxovirose.

Le traitement consiste alors à aider le système immunitaire du pigeon à lutter contre l'infection et les surinfections possibles. De la vitamine C ou des précurseurs et un antibiotique antimycoplasmique sont alors distribués. Quinze jours à un mois après le début des symptômes l'oiseau est remis sur pieds et protégé.

● **La variole dans sa forme diphtérique :**

Le pigeon pox virus est responsable de l'infection.

Il est transmis par des parasites tels les Dermanysses ou entre dans l'organisme par une plaie. Quatre à douze jours après l'infection, il se multiplie localement puis est disséminé et gagne l'ensemble du corps. Là, des "poquettes" apparaissent sur la peau ou des membranes se développent dans la bouche. C'est cette forme dite "diphthéroïde" qui peut gêner la respiration.

Des soins locaux sont alors possibles (à l'aide de iodophores). La mortalité peut exister et on considère qu'en cas de maladie, 90 % des oiseaux d'un pigeonnier sont contaminés.

La vaccination reste possible à l'aide de vaccins spécifiques, l'utilisation de souches aviaires (poules, dindes) protégeant peu ou pas les pigeons.

Maladie de l'appareil respiratoire d'origine parasitaire

● **La trichomonose :**

Due à un parasite flagellé spécifique du pigeon, Trichomonas columbae, la trichomonose est très fréquente (80 % des pigeons sont des porteurs sains). Elle est dans la plupart des cas à considérer comme une maladie se développant secondairement en cas de stress ou d'autre maladie.

La transmission du parasite se fait lors du nourrissage des jeunes par les parents, par l'eau de boisson, lors de petites blessures buccales... Quatre jours après l'infestation, des lésions ulcéreuses peuvent apparaître. Un enduit blanchâtre et collant est noté dans le bec, les sinus, l'œsophage ou le jabot. S'il passe dans le sang, le parasite peut gagner le foie et/ou le cœur et provoquer des lésions importantes. L'aspect respiratoire de la maladie reste à une gêne au niveau des sinus et du larynx.

Un examen microscopique simple permet de mettre en évidence le parasite sur un écouvillonnage de la muqueuse buccale et/ou du jabot.

Un traitement au dimétridazole ou au carnidazole peut être envisagé sur les pigeons qui ne seront pas consommés. Ces traitements sont interdits pour des animaux destinés à la consommation pour lesquels on réserve d'autres médicaments. Toutefois, la présence de trichomonas ne doit pas faire oublier une éventuelle maladie sous-jacente plus grave.

● **La syngamose :**

Très rare chez les pigeons d'élevage, cette maladie est due à des vers (nématodes) qui vivent en couple dans la trachée où ils se fixent, accouplés, à l'aide d'une ventouse. Ils sont hématophages (ingèrent du sang).

La contamination peut se faire par l'ingestion directe de la larve par l'oiseau mais les larves peuvent s'enkyster chez des mollusques (escargots) ou des lombrics et y demeurer quatre ans. Une fois ingérée, la larve gagne l'intestin puis migre en direction des bronches et de la trachée en passant par le cœur et le foie au travers des vaisseaux sanguins. Certaines passent directement en traversant l'œsophage.

Le Fembendazole pendant trois jours donne de bons résultats.

● **L'aspergillose :**

Elle est due à des champignons du genre Aspergillus. L'espèce la plus couramment rencontrée est l'Aspergillus fumigatus. Néanmoins, A. flavus, A. niger ou A. glaucus sont parfois rencontrés dans les lésions.

En effet, les spores présentes dans le milieu extérieur (litières ou nids en carton humides, aliments mal conservés et moisiss) peuvent se développer si elles sont inhalées en quantité suffisante par le pigeon. Le nombre de spores contenues dans le milieu extérieur semblerait corrélé à la probabilité de développement de la maladie.

En cas d'aspergillose déclarée, des nodules (résultant du développement du champignon dans les tissus) sont observés sur l'arbre respiratoire, essentiellement sur les poumons et les sacs aériens. A l'origine blanc-jaunâtre, ces lésions peuvent devenir verdâtre lors de la production de spores.

Le diagnostic de laboratoire peut être nécessaire, la confusion de ces nodules aspergillaires avec des abcès dus à des bactéries restant possible. Deux voies complémentaires s'offrent alors : mise en culture de petits morceaux de poumon sur une gélose appropriée et identification avec dénombrement de la quantité de

spores contenues dans les aliments, cartons, pailles...

Le traitement consiste essentiellement à soustraire les spores du milieu environnant et à pulvériser des substances fongicides. L'adjonction de composés iodés dans l'eau de boisson et la pulvérisation d'énilconazole n'est pas à négliger.

Les nouvelles techniques de laboratoire employées

En l'état actuel des connaissances, il a fallu se rendre à l'évidence : si la plupart des techniques de laboratoire peuvent être employées pour isoler et identifier, voire dénombrer, les germes pathogènes du pigeon, il est toutefois très nécessaire de les adapter aux exigences de l'espèce et/ou du colombiculteur.

Un exemple classique est celui des mycoplasmoses. Traditionnellement, la recherche se fait par la technique dite d'agglutination sur lame. Pour ce faire, on effectue une prise de sang sur un oiseau, on récupère le sérum riche en anticorps et on le mélange à une quantité égale d'antisérum spécifique (c'est-à-dire correspondant à une espèce de mycoplasme donnée). C'est ainsi que pendant longtemps, dans de nombreux laboratoires, il a été recherché, sans succès, des réactions entre le sang de pigeon et les antisérums correspondants à Mycoplasma synoviae ou gallisepticum. Oui, mais, nos connaissances actuelles nous ont appris que le pigeon est sensible à d'autres espèces de mycoplasmes (M. columbinum, colombinasale et colomborale). Rien ne sert donc de faire ce type de recherche, il faut prendre les antisérums correspondants aux mycoplasmes du pigeon. Certes, cela serait facile s'ils existaient, mais ce n'est pas le cas. On est donc obligé de passer par d'autres techniques plus lourdes et plus longues. LA culture de mycoplasmes en est une. On racle, à l'aide d'un écouvillon, la muqueuse trachéale de l'oiseau. L'écouvillon est ensuite mis dans un liquide de transport spécial. A l'aide d'une technique complexe, sous une hotte à flux laminaire, on

ensemence une première gélose spécifique que l'on met à incuber. Parallèlement, on ensemence un milieu liquide avec le même écouvillon et ce milieu servira pour faire durant trois semaines des ensemencements réguliers. Ensuite, les mycoplasmes isolés devront être identifiés.

Plus classique, la recherche de Chlamydiae, jusqu'à présent, nécessitait des techniques assez lourdes, coûteuses et les réponses pouvaient être assez longues. Une technique habituelle consiste en la recherche d'anticorps dans le sang des oiseaux. Cette façon de procéder signale une réponse à un passage des chlamydiae dans le pigeonnier mais ne permet pas de mettre en évidence la présence de la bactérie. La mise au point d'un test dit rapide permet désormais de rechercher les Chlamydiae du pigeon (C. psittaci) en moins d'une heure avec une certitude de 100 %. Ce type de test est très intéressant, notamment en ce qui concerne le diagnostic différentiel des infections entraînant le syndrome "rhinotrachéite infectieuse".

Une dernière technique, enfin, directement inspirée de nos recherches sur la dinde, permet, par la seule technique d'écouvillonnage précoce des sacs aériens de différencier d'éventuels colibacilles de surinfection de colibacilles plus impliqués dans les maladies respiratoires. un seul regret encore, il n'est pas possible actuellement de savoir si le pigeon possède des colibacilles pathogènes propres. Notre seule certitude est la présence chez cet oiseau, associée à des lésions et une forte mortalité, de colibacilles pathogènes tels O2K1 ou O1K1 qui sembleraient donner les mêmes symptômes que chez d'autres espèces aviaires.

Les maladies respiratoires du pigeon sont donc actuellement très présentes sur le "terrain". Avec celles de l'appareil digestif, elles restent les plus préoccupantes. Néanmoins, les progrès d'élevage, la meilleure connaissance de ces maladies et un diagnostic plus adapté à de nouvelles techniques de colombiculture permettront peu à peu de les maîtriser au mieux.

MALADIES DES PIGEONS - MANUEL PRATIQUE

Editions France Agricole

Auteurs : Bernard Lardeux et Dr Vét. Samuel Boucher

192 pages - Nombreuses photos couleur et schémas - 16 x 24 - Prix 245 F + 20 F de frais d'envoi
Complet et pratique, cet ouvrage intéresse les colombophiles et les éleveurs
quel que soit le type d'élevage (pigeon de chair, colombiculture). Fait l'inventaire des maladies, éclaire le lecteur sur la prévention, permet le diagnostic précoce, indique les traitements.

MALADIES DES LAPINS - MANUEL PRATIQUE

Edition France Agricole

Auteur : Dr Vét. Samuel Boucher

256 pages - Nombreuses photos couleur et schémas - 16 x 24 - 268 F + 20 F de frais d'envoi
Très important en raison de la spécificité de l'animal, cet ouvrage pratique et complet associe l'image et l'explication.
Il met à jour les connaissances sur la pathologie du lapin (industriel, fermier ou de compagnie) en rapport avec les nouvelles techniques de production. Les auteurs insistent sur la prévention, clé des performances d'élevage.

BON DE COMMANDE

Veillez m'expédier exemplaire(s) du livre "Manuel Pratique des Maladies des Lapins"
 Veillez l'expédier exemplaire(s) du livre "Manuel Pratique des Maladies des Pigeons"
 à l'adresse suivante :

 Joindre le règlement à la commande : 268 F (TTC) + 20 F de frais d'expédition, soit 288 F par exemplaire pour le livre sur les lapins
 et 245 F (TTC) + 20 F de frais d'envoi soit 265 F par exemplaire (à l'ordre de LABOVET) commande à effectuer auprès de :
Béatrice SELIN - LABOVET - BP 539 - 85505 LES HERBIERS Cedex

ENTENTE EUROPÉENNE D'AVICULTURE ET DE CUNICULTURE

(fondée en 1938)

Europäischer Verband für Geflügel, Tauben und Kaninchenzucht.

European Association of Poultry, Pigeon and Rabbit Breeders.

Président : Edwin VEF, Niedernhäuserstr. 106, D-65207 WIESBADEN.

Résolution concernant le domaine de l'élevage d'animaux de race au sein de l'Entente Européenne d'Aviculture et de Cuniculture (EE).

L'entente Européenne d'Aviculture et de Cuniculture (EE), fondée en 1938, fédère 19 états européens qui d'après les statuts, ont la responsabilité de promouvoir et d'encourager l'élevage ainsi que l'exposition des différentes races de volailles, de lapins, de pigeons et de petits rongeurs.

Le principal objectif est la conservation des

espèces et la diversité des races à travers un élevage respectant les lois ainsi que les règlements en vigueur, concernant la protection des animaux.

Outre l'apport écologique et la conservation des espèces et des races, le caractère de l'élevage et de l'exposition sert la formation et l'éducation écologique, ainsi que l'approfondissement de la conscience de ses membres, à travers un travail collectif et social précieux.

L'effet de distanciation de l'homme moderne par rapport à la nature est contré par le caractère social et éducatif de cette mission, et elle se justifie pleinement par la promotion de l'occupation du temps libre avec des animaux domestiques, en évitant ainsi le prélèvement de spécimens de leur biotope naturel.

La protection de l'animal dans le domaine de l'élevage et des expositions est garantie par nos éleveurs qui prennent en particulier leurs responsabilités, en considérant pleinement les exigences biologiques de base des espèces concer-

nées, évitant ainsi de leur infliger des douleurs, souffrances et traumatismes.

Toutes les modifications résultant d'un processus de domestication, seront strictement surveillées et vérifiées, afin d'être en harmonie, et surtout en conformité, avec les lois sur la protection animale en vigueur dans tous les états membres de l'EE, et éventuellement corrigées. A travers une étude et description précises des standards de l'activité de nos juges, de l'instruction et de la formation des éleveurs, la coopération avec les services vétérinaires, le travail de nos commissions pour la protection animale, ainsi qu'à travers des recherches scientifiques permanentes, tout ce qui pourrait être contraire aux règlements en vigueur, sera évité.

A travers l'Union Européenne, l'Entente Européenne développe un projet ainsi qu'un concept global qui garantissent un respect total de tous les intérêts nommés.

L'ATTENTION DE TOUS LES JUGES, JUGES COLOMBICOLES EN PARTICULIER

Jean-Louis FRINDEL
Président de la SNC

Délégué auprès de l'Entente Européenne Nous vous prions de prendre acte du contenu et de la demande des deux courriers ci-joints. Effectivement, selon les statuts et règles qui régissent l'Entente Européenne et le pays fédérés, il ne nous est pas possible de reconnaître et donc d'engager comme tel un juge qui a été relevé de ses fonctions dans un autre pays membre de l'EE.

Nous prions d'autre part tous les juges de toutes les associations spécifiques de juges, de prendre note de la demande du deuxième courrier et d'y donner suite.

Première lettre adressée à Jean-Louis FRINDEL par TAGHON Antoine et LEETEN Rik : Fédération Nationale des Eleveurs d'Animaux de Basse-Cour ASBL

Président : LEETEN Rik : Gérard Hercatorlaan 40 te 3500 Hasselt.

Vice-Président : HANSEN Nico : Rodt 79 te 4784 Saint-Vith.

Secrétaire Trésorier : TAGHON Antoine : Halewijnstraat 13 te 9031 Gent-Drongen.

En séance du 8 Juin écoulé l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale Belge des Eleveurs d'Animaux de Basse-Cour ASBL a décidé de supprimer de la liste des juges officiels belges M. Benoit TOUSSAINT : Rue du Kène à Hamont, 7, 7024 CIPLY, suite à la non affiliation ces deux dernières années, sur proposition des conseils d'administration de l'Association des Juges Officiels d'Animaux de Basse-Cour et de la Fédération Nationale Wallonne ASBL.

Deuxième lettre adressée à Jean-Louis FRINDEL par TAGHON Antoine et LEETEN Rik : Fédération Nationale des Eleveurs d'Animaux de Basse-Cour ASBL

Président : LEETEN Rik : Gérard Hercatorlaan 40 te 3500 Hasselt.

Vice-Président : HANSEN Nico : Rodt 79 te 4784 Saint-Vith.

Secrétaire Trésorier : TAGHON Antoine : Halewijnstraat 13 te 9031 Gent-Drongen.

En séance du 08 Juin écoulé le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale

Belge des Eleveurs d'Animaux de Basse-Cour ASBL a décidé de suspendre à vie M. J. FLYPO : Rue des Violettes, n° 23 B 7711 Dottignies, comme exposant, sur demande de la Fédération Interprovinciale Wallonne ASBL et de la Fédération Provinciale des Sociétés d'Aviculteurs Familiaux et d'Eleveurs de Lapins de la province de Hainaut.

En plus, les sociétés de Dottignies et de Mouscron, qui sont des créations de M. J. FLYPO, ne sont plus reconnues par la Fédération Provinciale de la Province de Hainaut.

Par conséquent, la Fédération Nationale Belge, défend aux juges Belges de juger à Dottignies et à Mouscron.

Sachant que M. J. FLYPO fera appel à des juges étrangers nous demandons que la Société Nationale de Colombiculture de France interdise aux juges français d'opérer à Dottignies et à Mouscron.

Certes la SNC n'a pas la possibilité statutaire d'interdire aux juges de s'engager dans toute exposition néanmoins nous vous demandons de prendre acte de cette lettre signée par Jean-Louis FRINDEL.

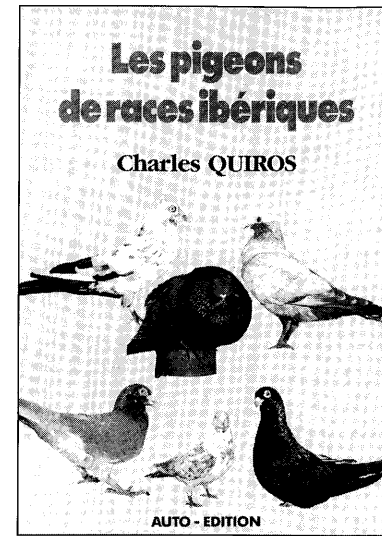
Règle du jeu : ces prix seront attribués aux 4 premiers d'entre vous qui répondront correctement à la question ci après :

CHACUN CONNAÎT LES 3 FAMILLES OU LES 3 COULEURS DE BASE EN COLOMBICULTURE QUI SONT LE BLEU, LE ROUGE ET LE BRUN. CITER DANS L'ORDRE DE VOTRE CHOIX (TOUTES RACES CONFONDUES, SANS TENIR COMPTE DES DILUTIONS) TOUTES LES VARIÉTÉS DU ROUGE.

PS : on peut répondre à plusieurs mais seul le porte parole sera invité à déjeuner car je ne peux pas me permettre d'inviter à un banquet en cas de bonne réponse.

Indice : je ne pense pas que les seuls doigts de la main suffisent à donner la nombre exact de variétés que l'on peut trouver chez le rouge. Bonne chance !

Réponse à Roger GUILLEMOT : 50, avenue de l'Est - 94500 SAINT-MAUR Tél. 48 83 82 81 le soir.



CE LIVRE TRAITANT DE TOUTES LES RACES IBÉRIQUES a été fait par passion par Charles QUIROS qui a même investi pour couvrir les frais d'édition. Ce livre est complet et nous sommes loin des réflexions disant que tous les pigeons espagnols se ressemblent. D'ailleurs l'engouement pour ces races est fulgurant (on attend 500 numéros à Lille). Tous ceux qui les élèvent sont surpris par la gentillesse et le caractère de ces

pigeons. Ce livre ne se contente pas de faire défiler les standards, l'historique de chaque race ancrée dans sa province d'origine vous passionnera. Son prix calculé sans bénéfices vous raviera également. 148 F Franco de port. A commander auprès de : Charles QUIROS : 25, rue des Tuileries 67800 HOENHEIM.

L'EXPOSITION DE KEMBS DES 17 ET 18 FÉVRIER 1996 DU CLUB DES AMIS DES PIGEONS DU HAUT-RHIN

Jean-Louis FRINDEL

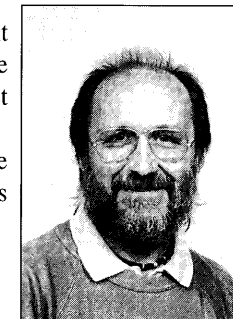
L'exposition de Kembs, fêta cette année le 40^e anniversaire de l'existence du Club. Ce fut une véritable fête du pigeon ! Plusieurs championnats y étaient organisés dont les pigeons Ibériques, les pigeons

Poule, et une rencontre internationale sur le Gier. Mais la qualité était présente pour toutes les races et surtout la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous, garantie par le Président Léon HIPPI, et toute son équipe. Une foule de visiteurs, colombiculteurs et néophytes se sont retrouvés à l'inauguration y compris les "éminences"

colombicoles et avicoles nationales et internationales (dont Gérard MONNOT pour la Suisse), autour de Léon HIPPI, pour fêter avec lui son 60^e anniversaire et le 20^e de ses fonctions de juge. Echanges de pigeons, de points de vue ou d'une simple poignée de mains, pour un nouveau départ dans la saison d'élevage... en attendant de se mesurer sportivement la prochaine fois... à Kembs !

A PROPOS DES ÉLECTIONS DU CA

Il nous manquait la photo de notre sympathique et radin Trésorier. Voilà cette lacune comblée et en plus il est souriant. NDRL



VOUS NE ME CONNAISSEZ PAS ENCORE ?



je suis LE HUPPÉ DE SOULTZ

Je vous attends à Gueugnon les 25 et 26 Janvier 1997, je serai au top pour être apprécié lors du Championnat

GRAND JEU CONCOURS ("Génético-Culturel")

Dans le but de parfaire les connaissances, Colombiculture vous propose un grand jeu doté des 4 supers prix suivants :

- 1 - Un (bon) déjeuner.
- 2 - Un pigeon à choisir dans mon pigeonnier.
- 3 - Une médaille offerte par Colombiculture.
- 4 - Toute la considération et les compliments du rédacteur en chef du présent journal : Robert RIPALDI.

ENTENTE AVICOLE DE L'ESSONNE

Salon de l'Agriculture et de la Nature
Les 10, 11 et 12 Janvier 1997
à Villebon-sur-Yvette



LE GRAND DÔME
V i l l e b o n

XXIV^e
EXPOSITION NATIONALE
Organisation de Championnats

Pour tous renseignements :
Monsieur Daniel PICHARD
☎ 69 24 79 33



Siège Social :
7, rue Eugène Lefèvre
91170 VIRY-CHATILLON

Date de clôture d'inscription le : 5 Novembre 1996

Si vous souhaitez organiser un groupage, veuillez prendre contact, pour qu'ensemble nous le préparions

La VIE des CLUBS

Anthime LEROY

POUR PARAITRE DANS CETTE RUBRIQUE, merci d'adresser vos éléments, courriers ou bulletins de liaison, avant le 31 de chaque mois impair à :

Anthime LEROY
Route du Grand Pré 73630 LE CHATELARD
Tél. 79 54 82 76 ou 79 54 88 29

Note du rédacteur :

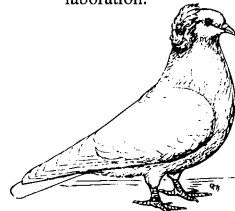
Ces pages ont été proposées aux Clubs comme un nouvel outil de communication à leur disposition qui s'adresse, au delà de leurs propres adhérents, à l'ensemble de la Colombiculture.

Ils ont ainsi la possibilité de diffuser largement des messages simples concernant la promotion de leurs races, l'évolution ou l'interprétation des standards, l'organisation de leurs Championnats...

Les textes qui composent ces pages sont soit réalisés par nous même à partir de bulletins de liaison que les Clubs nous envoient, soit rédigés par les Clubs. Ils sont alors signés du nom du rédacteur, et bien entendu n'engagent que leurs auteurs.

En vertu de la liberté laissée à chaque Club, nous restituons intégralement ce qu'ils nous demandent de publier. Cependant, dans l'intérêt de tous, et pour bien préserver l'esprit convivial et la destination initiale de ces pages, le rédacteur en charge de la rubrique demande expressément aux responsables des Clubs de faire l'effort d'écrire des textes si possible courts et dénués de propos excessivement polémiques, susceptibles d'être mal reçus ou interprétés. Il existe, pour des débats d'idées, tout à fait utiles et respectables, la possibilité d'ouvrir dans la revue un espace "Tribune Libre", dans lequel les positions de chacun sur les sujets d'ordre général peuvent être davantage argumentées et développées.

Merci à tous pour vos encouragements et votre collaboration.



CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN

S'adresser à Serge DAIMEE :
La Sarazinière - 85560 LE BERNARD
Une tête couronnée

"Le Montauban : Pigeon de rêve et de noblesse, Tête couronnée et bien portée, Hardi et fort, tel son cousin Roi de Navarre, Venu de sa Gascogne natale."

C'est ainsi que j'ai toujours présenté le Montauban. "Pigeon de rêve et de noblesse", pourquoi ? Imaginons une femelle blanche, très longue, ses grandes plumes floches d'un blanc immaculé lui servant de robe, et sa tête bien coiffée d'une merveilleuse couronne ornée d'un important duvet. Ne ressemblerait-elle pas à une reine ?

A ses côtés, adjoignons lui un mâle jacobin noir ou rouge, grand et solide lui aussi. Sa belle tête blanche couronnée en couleur, son gilet rouge ou noir, ne le feraient-ils pas aussi ressembler à un roi en habit d'apparat ?

Pour le savoir, venez nous rendre visite à BORT-

LES-ORGUES du 21 au 24 Novembre 1996 lors du Championnat de France de cette race magnifique et bien française.



E. ALAMARGOT

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON DE COULEUR

S'adresser à Richard JAUNEAU :
Le Frottier - 41320 LA CHAPELLE MONTMARTIN

Toutes aussi belles

La particularité première du Club Français des pigeons de couleur est de soutenir et faire la promotion de nombreuses races, le plus souvent d'origine allemande, à un degré moindre d'origine suisse. Le plus représenté est probablement le Bouvreuil Archangel, fruit du travail des éleveurs anglais...

Toute aussi belles les unes des autres, chacune de ces races a ses particularités bien spécifiques, ses originalités propres.

D'élevage souvent aisé, familiers, vifs, bon nourriciers, à pattes lisses ou pattus, ils apportent beaucoup de vie et de couleurs dans nos volières. Il n'y a pas d'incompatibilité à élever des pigeons de couleur avec des races plus lourdes.

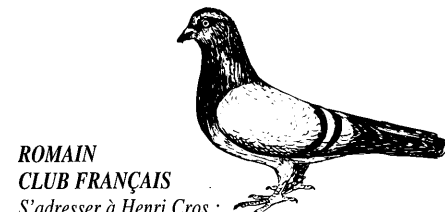
Le CFPC, pour une meilleure présentation dans nos expositions, a tenu à proposer leur classification en 6 groupes :

- 1 - Le Bouvreuil Archangel,
- 2 - Les Bouvreuils Allemands,
- 3 - Les Alouettes, Chardonnerets, Etourneaux, Satins... et quelques autres,
- 4 - Les pigeons à fond blanc et zones colorées,
- 5 - Les pigeons à fond coloré et zones blanches,
- 6 - Les pigeons suisses.

Une grande exposition, la Nationale SNC, valorisera très prochainement les pigeons de couleur : GUEUGNON (71), du 24 au 26 Janvier 1997, rencontre interrégionale des pigeons de couleur.

Les prochains championnats régionaux auront lieu à : AIRE-SUR-LA-LYS (62) : du 15 au 17 Novembre 1997,

TARBES (65) : du 14 au 17 Novembre 1996, BEAUNE (21) : du 22 au 24 Novembre 1996, SARREGUEMINES (57) : 7 et 8 Décembre 1996, LE PUY-EN-VELAY (43) : 15 et 16 Février 1997, SULLY-SUR-LOIRE (45) : du 28 au 30 Mars 1997.



ROMAIN CLUB FRANÇAIS

S'adresser à Henri Cros :
34390 SAINT-JULIEN D'OLARGUES
Tél. 04 67 97 71 16.

Le plus grand et le plus lourd

Le Romain Club Français fondé en 1927 est je pense un des plus anciens clubs de pigeons de France.

Etant donné son envergure et son poids, tous les articles le concernant vous le décrivent comme le plus grand et le plus lourd de l'espèce.

Quoique d'origine italienne, le pigeon Romain peut être considéré comme de race française. Ce sont les éleveurs parisiens qui par de judicieuses sélections l'ont amélioré et porté à son plus haut point de perfection.

L'honneur et le mérite de l'avoir modifié et même transformé revient donc aux éleveurs de Paris. On aurait donc pu le dénommer "pigeon géant parisien". Aucune condition particulière d'élevage pour ce gros pigeon, si ce n'est que son poids lui interdit des positions élevées. Tenu en volière, il est à l'abri des prédateurs.

Conseillés par les anciens, de nouveaux amateurs s'intéressent au Romain.

H. CROS
Prochain Championnat de France à GUEUGNON les 25 et 26 Janvier 1997, lors de la Nationale SNC.



NORWICH CLUB DE FRANCE

S'adresser à Roger GUILLEMOT :
50, avenue de l'Est
94100 SAINT-MAUR - Tél. 1 48 83 82 09

Numéro spécial en Janvier

Ne ratez pas le prochain numéro de Colombiculture qui sera consacré à notre pigeon. A lire absolument les commentaires du standard par Vernon HUNT, Président du Norwich Club de Grande-Bretagne, en collaboration avec F. VAN APELDOORN, juge international spécialiste bien connu, et votre serviteur. Les jugements en France sont trop souvent incompréhensibles, pour ne pas dire fintaistes et parfois incompétents. C'est grave et il est temps d'y mettre bon ordre...

Des articles de pratique, conseils d'élevage et d'exposition dans ce spécial qui sortira en janvier prochain, mois de notre premier championnat.

Si vous avez de bonnes photos, soyez gentils de me les faire parvenir avant le 15 Novembre (de vos blancs par exemple M. TORRICO !). Merci d'avance.

Nouvelles de M. MANSEL qui semble ne pas avoir réussi une super saison, de M. FETTER qui souhaite des contacts, de R. GRAUSS pilier de notre Club sur lequel on compte beaucoup pour une belle démonstration à GUEUGNON. Visite sympa de M. LEBRUN qui semble vouloir s'orienter vers les bleus malgré ses jeunes meuniers prometteurs. Errata dans le dernier numéro, il fallait lire : n'oubliez pas de bien entraîner vos jeunes en cage avec l'aide d'un petit socle perchoir en bois de 12 cm de diamètre sur 3,5 cm de hauteur (une rondelle de buche), cale en bois, et non cage en bois. Pas grave, vous aviez rectifié.

Notez la réunion générale de Dimanche avec rendez-vous à 12 heures devant la première cage des noirs à la SNC de GUEUGNON.

En attendant, bien amicalement à tous.
R. GUILLEMOT

CLUB DU BOULANT FRANÇAIS

S'adresser :
2, boulevard de Verdun
59220 DENAIN
Tél. 20 44 00 91

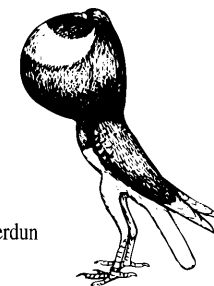
Pour la promotion d'une race française

Après de long passage à vide, il semble qu'une dynamique soit à nouveau en gestation. Un championnat national a eu lieu à MULHOUSE fin 1995, avec seulement 36 sujets, mais au sortir d'une année qualifiée de mauvaise pour l'élevage. (17 blancs, 7 bleus barrés, 1 écaillé, 2 meuniers, 4 noirs, 1 papillote, 4 rouges).

48 sujets, néanmoins, lors d'un championnat régional à PECQUENCOURT.

Le prochain championnat de France aura lieu justement à PECQUENCOURT (59) du 24 au 26 Janvier 1997.

Eleveurs de Boulants Français, montrez-les, exposez-les. Ne laissons pas à d'autres le soin de défendre l'un des fleurons de notre patrimoine colombicole.



CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUTS VOLANTS

S'adresser à Bernard SCHEER :
1, place des Châtaigniers - 68600 BIESHEIM
Augmentation des participants

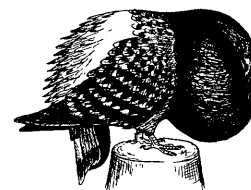
Le club patronne uniquement les pigeons de vol de sport. A ne pas confondre avec les races pour l'exposition, qui ont leur propre club (Club des Amis du Culbutant et du Haut Volant d'Exposition).

Le dernier Championnat de France sur pigeonier transportable a eu lieu à ILLFURTH (Haut-Rhin), dans le cadre d'un Championnat international.

Il ressort une augmentation du nombre des participants aux concours en Rouleurs, Culbutants, Plongeurs et Hauts Volants.

Le Club diffuse une circulaire. Le dernier numéro comprend entre autres un article de Raymond KNAUB sur la nourriture spécifique à ces races sportives.

Prochains championnats de France :
1997 à BAUDRIERES (Bourgogne) et 1998 à ESCOVILLE (Calvados).



CLUB FRANÇAIS DES PIGEONS DE RACES IBERIQUES

S'adresser à Charles QUIROS :
25, rue des Tuileries - 67800 HENHEIM
Tél. 88 33 29 91

Les races portugaises

Le dernier bulletin du Club est tout entier consacré au Portugal, avec un article sur l'exposition d'aviiculture de CORUCHE (la plus grande du Portugal), une visite d'élevage à LISBONNE, et un article sur chacune des races portugaises. Rappelons qu'elles sont au nombre de quatre :

Le Criador Lusitano, pigeon fort et grand (700 à 800

gr), de port horizontal, et très rustique.

Le Mariola, assez fort (600 à 700 gr), au bec court incliné vers le bas, fanon, et d'une démarche très particulière (se dandine comme un canard).

Le Mariolinha, beaucoup plus petit (400 gr), également à bec court et fanon.

Le Culbutant portugais, race la plus connue et la plus populaire en France. Ses caractéristiques principales sont une très petite taille (230 gr environ), une tête plate et un bec fin. Il s'élève et se reproduit très facilement.



PIGEON CAPUCIN STRUCTURE CLUB

S'adresser à Claude MICHELS :
185, rue du 8 Mai 1945 - 94170 LE PERREUX
Tél. 01 43 24 44 01

Race Anglaise ou race universelle ?

Un numéro spécial du bulletin de liaison, diffusé à tous les membres du Club, ainsi qu'à tous les responsables des principaux pays où l'élevage du Capucin est répandu, fait état d'une querelle sur l'origine de la race, déclenchée par J.J. GREEVES, secrétaire du "British Jacobin Society".

La Grande-Bretagne se déclare être le pays d'origine du Jacobin, et estime que seul son standard fait foi.

Or les écrits anciens (ALDROVANDI, SCHACH-ZABEL...) situent plutôt son origine en provenance de l'Est (les Indes), transitant par l'île de Chypre. En aucun cas en Grande-Bretagne, même si ce pays a sûrement le Club le plus ancien.

En conclusion d'une longue argumentation, le Club du Capucin précise son objectif : "avec ou sans les Britanniques, remodeler le standard de façon à ce que l'ensemble de la Communauté Européenne ait un standard commun, dans le but de pouvoir organiser à court terme une coupe d'Europe du Capucin".



MODENE CLUB DE FRANCE

S'adresser à Roger GUILLEMOT :
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT-MAUR
Tél. 01 48 83 82 09

Exposer à GUEUGNON

Le CA de la SNC ayant repoussé par une faible majorité l'idée de juge "spécialisé" (1 race), au profit du juge par groupe (poules, boulangers, structures...), nous nous voyons donc dans l'obligation de continuer ce que nous avons commencé, à savoir former des juges Club (1 race) qui ne seront habilités et autorisés à juger que dans nos championnats régionaux ou nationaux. Au fond, ça ne nous dérange pas du tout car nous aurons ainsi des compléments de juges club chevronnés et compétents (comme il se doit !). Faites donc acte de candidature en écrivant à votre Président de section ou bien aussitôt au club.

A l'heure où vous lirez ces lignes, notre 37^e Championnat de France sera terminé, et je ne voudrais pas répéter ici ce dont on parlera à notre

réunion générale. Néanmoins, pour ceux qui ne pourront se déplacer, je proposerai de faire un petit effort pour être davantage présents à GUEUGNON (Nationale SNC), pour compenser le "petit" Championnat que nous avons eu à CHATELLE-RAULT, compte-tenu de la Coupe d'Europe de cette année. De plus nos jeunes 1996 nés après le 1er Juillet n'ayant pu être exposés, j'ai pensé qu'ils pourraient se retrouver dans une sorte de présentation "Modène Club", sans caractère officiel particulier.

Dans quelques jours c'est la Coupe d'Europe en Allemagne, et nous avons un titre à défendre. Je sais que cette année ce sera très dur... Et comme c'est ma dernière Européenne en tant que Président de Club, j'aimerais bien...

Bonjour chez vous!
R. GUILLEMOT



CLUB DU BOULANT LILLOIS

S'adresser à Jules DEVOS :
129, rue du Général Leclerc - 59390 LYS-LEZ-LANNOY
Tél. 03 20 02 49 25

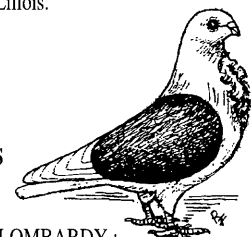
Pour un standard unique

Les responsables du Club du Boulant Lillois envisagent de prendre contact avec les éleveurs des autres pays européens en vue d'obtenir une uniformisation des données du standard.

Un déplacement est évoqué à DORTMUND, où se déroulera le Championnat d'Allemagne du Boulant Lillois. Ce serait une bonne occasion de parler d'un Boulant Lillois unique.

Le standard est normalement celui du pays d'origine. C'est donc le texte français qui doit prévaloir.

Calendrier des expositions :
AFFLIGHEIM (Belgique) : du 8 au 11 Novembre, Championnat franco-belge du Boulant Lillois.
GUEUGNON : du 23 au 26 Janvier 1997, Coupe de France du Boulant Lillois.



CLUB FRANÇAIS DES PIGEONS CRAVATÉS

S'adresser à André LOMBARDY :
2, rue Parent - 03170 BEZENET

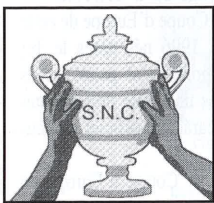
Création d'une amicale du Cravaté Français

En partenariat avec le Club Français des Pigeons Cravatés, il a été créé l'Amicale Nationale du Pigeon Cravaté Français, pour assurer la défense et la promotion spécifiques du seul pigeon d'origine française au sein de la famille des Cravatés.

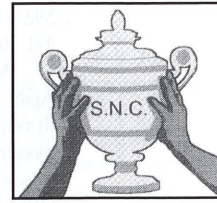
But de l'Amicale : encourager l'élevage, la sélection et la protection du pigeon Cravaté Français. Des statuts ont été déposés, un bureau a été formé.

Le bureau se compose de :
Président : André LOMBARDY
Trésorier : Alain REY
Secrétaire : André GEORGES
Calendrier du Club Français des Pigeons Cravatés : Du 14 au 17 Novembre, Coupe de France à MONT-LUÇON.
Janvier 1997, Championnat de France à CARCAS-SONNE (11).

GUEUGNON



Nationale SNC



25 et 26 Janvier 1997

● CHAMPIONNATS DE FRANCE

du Romain,
des Boulants Nains et Anglais,
des Pigeons de Vol, du Huppé de Soultz,
du Boulant de Norwich,
du Club Français des Boulants

● COUPE DE FRANCE

du Lynx de Pologne, du Gier, des Pigeons
Poules, du Boulant Lillois, des Juges Capucins

● CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

du Sottobanca, des Pigeons Orientaux,
des Pigeons de Couleur, du Tête Noire de Brive,
des Cravatés.

RÉCOMPENSE DE VALEUR : TABLEAUX SUR INOX DÉCORÉS À LA MAIN

● ● ● ● ● ● ● ● NOMBREUX PRIX SPÉCIAUX PAR RACE ● ● ● ● ● ● ● ●

Retour gratuit pour les membres de la SNC - Hors départements limitrophes

Les feuilles d'inscription et le règlement sont disponibles
dans cette revue. Utilisez celles-ci car vous n'en recevrez pas d'autres.

La dynamique équipe de l'Union Avicole Gueugnonnaise
animée par son Président Jean-Louis MICHEL vous réserve le meilleur accueil.

Pour tous renseignements, engagements :

Gérard SOTTY : Tél. 85 84 22 16

Pour toutes réservations et inscriptions repas :

Michel DEMIZIEUX : Tél. 85 85 05 08.

CALENDRIER

NOVEMBRE 96

1-2-3 : **THOUARS** - Nationale. Exposition Nationale d'Aviculture à l'Orangerie du château. Challenge du Fauve de Bourgogne. S'adresser à M. Jean BONNENFANT : 40, route de Puyravaux 79100 THOUARS - Tél. 49 66 44 45.

1-2-3 : **NANCY** - Nationale. Exposition nationale d'Aviculture organisée par la Société d'Aviculture de Meurthe-et-Moselle à la salle des fêtes de Gentilly à Nancy. S'adresser à Jacques MONGARS Commissaire Général au : 83 21 02 99 ou 29 90 16 20.

1-2-3 : **STRASBOURG** - Nationale. Ch. de France du Boulant Lillois. S'adresser à Jules DEVOS : 129, rue du Général Leclerc 59390 LYS-LEZ-LAMMOY - Tél. 20 02 49 25

2-3 : **ELZACH (ALLEMAGNE)** - Européenne. Rencontre Européenne du Cauchois.

2-3 : **STRASBOURG** - Internationale. Au Parc de Expositions Wacken. Délai d'inscription : 15 Septembre 1996. Ch. de France : Pigeons Frisés, Couleur, Beauté allemand, Boulant Lillois, Club Français des Boulants. Ch. régionaux : Romain, Pigeons Orientaux, Sottobanca, Cravatés, Bagadais. S'adresser à Désiré JUND : 24, rue de la Paix - 67500 WETTBRUCH - Tél. 88 72 34 38.

7-11 : **MAZAMET** - Nationale. 40e anniversaire, ch. régional du King et du Cravaté. S'adresser à Claude ROUANET : 4, rue d'Anglès - 81660 PONT-DE-L'ARN - Tél. 63 98 60 26.

8-11 : **ORANGE** - Nationale. Au Parc des expositions d'Orange. Championnat régional du Marans Club, du Modène, challenge Cantrel, coupe Jacques Vimont, grand rassemblement faisant Avionisme, challenge Ampetit, prix spéciaux lapins et coboyes, championnat régional du Carneau, des Cravatés, challenge dit "de Provence" de la tourterelle neuve, première rencontre du Picantino, challenge du souvenir René Eldin, coupe Eugène Magnani et coupe du Président. S'adresser à Raoul AUBERT : Mas de Camet - La Bartheleuse - 84000 AVIGNON - Tél. 90 85 79 77.

8-11 : **APFLIGEM (BELGIQUE)** - Nationale. Ch. Franco-Belge du Boulant Lillois. S'adresser à Jules DEVOS : 129, rue du Général Leclerc 59390 LYS-LEZ-LAMMOY - Tél. 20 02 49 25

9-10 : **TOURS** - Nationale. 15e exposition nationale organisée par la Sté Avicole de Touraine. Prix du Président de la République, ch. de France de l'Alouette de Coblour. S'adresser à Pierre BAS : 24, rue de la Gare - 37310 REIGNAC-SUR-INDRE - Tél. 47 94 17 19.

9-10-11 : **RIOM** - Nationale. Organisée par la Société d'Aviculture Riomaise. Championnat Régional du pigeon Sottobanca, Challenge Régional des Lapins races moyennes et des volailles races naines, Prix USAA lapins. S'adresser à Michel CHAUZU : 1200, route de Romagnat - 63110 BEAUMONT - Tél. 73 26 86 38.

16-17 : **MONTLUÇON** - Nationale. Championnat de France du Cauchois.

14-18 : **MONTLUÇON** - Nationale. Championnat de France des Géants blanc du Bouscat, Championnat de France des Lapins nains, Championnat de France des Cauchois, Coupe de France des Cravatés, Championnat de France du Lynx de Pologne. Challenge du Mondain, coupes spéciales par races représentées par au moins 30 sujets. S'adresser à Serge LAFAXI : 69, rue d'Ulm - 03100 MONTLUÇON - Tél. 70 29 59 50.

16-17 : **EPINAL** - Nationale. Organisé par la Société d'Aviculture Vosgienne. Coupe de France du pigeon GIER, Championnat de France de la poule Meusiennaise, Régional de la Poule Marans, Régional du pigeon Romain, rencontre régionale cunicole, la pins toutes races.

S'adresser à P. CHRISTOPHE - Ban-le-Duc 88270 CHARMOIS-LEZ-ORGUILLEUX - Tél. 29 30 92 27.

22-24 : **ORMESSON** - Nationale. Organisée par la basse cour du Val de Marne avec les championnats régionaux du Carneau, du Modène, du Capucin et du Texan. "If challenge Ile de France" de la tourterelle neuve et ses mutations selon le règlement du club : le CFTR (un GPE et un GPH seront décernés). Compétitions régionales du Lapin Nain et des Poules Naines. S'adresser au commissaire général G. MORISSET : 12, rue Eugène Marielle 91200 ATHIS-MONÉ - Tél. 60 48 06 51.

23-24 : **SAINT-BRIEUC** - Nationale. Rencontre régionale du Cauchois ouest Bretagne Normandie. Spéciale Mondains. S'adresser à J.-Luc HARNOL : Bomel - Saint-Maudan - 22600 LOUDÉAC.

22-24 : **BEAUNE** - Nationale. Palais des congrès. Organisée par l'AA Beaunoise et Nuitonne. Ch. régional du Carneau, du Mondain et du Pigeon de Couleur. S'adresser à Charlotte MAUGRAS : 2, rue Louis Detang - 21200 BEAUNE - Tél. 80 22 36 27. Ou à François FAUVERNIER : Varennes - 21200 BEAUNE - Tél. 80 26 61 90.

22-24 : **BONNETABLE** - Nationale. Nationale organisée par la SMAO. Challenge régional du fauve de Bourgogne. S'adresser à J.-M. PIAT : Chemin de Beaulieu - 72110 BONNETABLE - Tél. 43 29 18 29.

23-24 : **SALZUX** - Nationale. Organisée par l'Association des Aviculteurs Amateurs de Picardie. S'adresser à Germain PREVOST : 342 bis, rue St-Maurice - 80080 AMIENS - Tél. 22 43 66 06.

23-24 : **BORT-LES-ORGUES** - Nationale. Organisée par Sté d'Aviculture de Bort Artense. Ch. de France du Club National de volailles, des volailles limousines, pigeon Montauban, prix spéciaux réservé aux lapins grandes races et à l'ornement. S'adresser à Frédéric BILLOU : le Bourg - 15210 MADIC - Tél. 71 40 89 27.

29-30-1 : **ROMORANTIN-LANTHENAY** - Nationale. Organisée par l'entente avicole Romorantinaise Sologne. Val du Cher, avec la participation de la ville de Langen en Allemagne. S'adresser à Madame Paulette PIGOT : 7, rue A. et J. Filloux 41200 VILLEFRANCHE-SICHER - Tél. 54 96 41 71.

29-30-1 : **ANTIBES** - Internationale. Organisée par la Société d'Aviculture Méditerranéenne. Championnat de France du Fantail Club, championnat Franco-italien du Romain, championnat régional du King et du Mondain, challenge Franco-Italo-Espagnol du Capucin, challenge Franco-Italien du Modène, challenge du Triganino, challenge Sotisme du Sotio Banca Français, challenge régional des Orpington grande race, coupe Franco-Espagnole des pigeons de races espagnoles, coupe du Sud-Est des volailles grandes races, coupe méditerranéenne de la volaille naine, challenge du canard d'ornement, inter-régional des lapins de races moyennes, coupe du Sud-Est du lapin nain, challenge régional des races normandes, rencontre Franco-Italo-Espagnole et Belge, retour gratuit. S'adresser à M. BIANCHIMANI : 1960, route de Vallauris 06160 JUAN-LES-PINS - Tél. 93 61 35 37 (heures repas).

30-1 : **NANCY** - Nationale. Exposition nationale de pigeons de races pures. Le pigeon Club de Nancy organise : prix de la ville de Nancy, Championnat régional de pigeons de races ibériques, exposition régionale de pigeons voyageurs, exposition régionale de tourterelles et colombes. S'adresser à André BONNE Président-Commissaire : 112, rue Jeanne d'Arc 54000 NANCY - Tél. 83 28 50 46.

30-1 : **CHOLET** - Nationale. Ch. de France du King, régionaux du Capucin, Carneau, pigeon de vol. S'adresser à Jean-Luc TEILLET : la Courolière - 85170 DOMPIERRE-SUR-YON - Tél. 51 48 00 87.

30-1 : **DARNETAL** - Nationale. Organisée par la Sté d'Aviculture de Rouen. S'adresser à Jean-Pierre ALINE : 41, rue du Val-St-Jacques - 76160 DARNETAL - Tél. 35 08 42 09.

DÉCEMBRE 96

7-8 : **SAINT-JEAN-DE-BOISEAU** - Nationale. Championnat de France des Pigeons Tambour. Régional Texan. Retours gratuits. S'adresser à Guy MAGRANGEAS : 45, rue du Pellerin 44640 SAINT-JEAN-DE-BOISEAU - Tél. 40 04 53 50.

Une réunion des activités du Club des Pigeons Tambour est envisagée. Une réunion à cet effet est prévue le 8 Décembre 1996 à 10h. Contacter M. Jacques PINEAU : La Billière - Combrant - 70140 CERIZAY - Tél. 49 80 07 18. L'Exposition et en particulier ce Championnat de France, sont placés sous le patronage de la SNC, en fonction des pigeons de race à travers les Clubs.

7-8 : **DONCASTER** - Nationale Anglaise. Race course.

7-8 : **CARPENTRAS** - Nationale. S'adresser à Christian CHALLENGE : 334, chemin de Talauz 84170 MONTEUX - Tél. 90 66 20 73.

12-15 : **BORDEAUX-LAC** - Nationale. 75e exposition. Championnat de France des Volailles naines sous l'égide du BCF, ouvert à tous les éleveurs, souvenir à tous les exposants à l'occasion du 75e anniversaire, retours gratuits. S'adresser au commissaire Général Jean-Pierre TUFFRAUD : 6, allée de la Prairie 33700 MERIGNAC - Tél. 56 47 51 65.

13-15 : **CHAMBERY** - Nationale. Organisée par la Savoyarde d'Aviculture au Parc des Expositions, championnat de France du Lahore et du Fauve de Bourgogne. S'adresser à Philippe HUDRY : Burnel - 74150 VALLIERES - Tél. 50 62 18 18.

14-15 : **RENNES** - Nationale. Organisée par la SBAL. Championnat de France du Cocou de Rennes, Championnat Régional du Lynx et du Texan. S'adresser à Joseph FLEURY : Darancel - 35250 MEDAR-SUR-ILLE

JANVIER 97

1-2 : **ILKIRCH GRAFFENSTADEN** - Nationale. Hall du Pigeon Club du Bas-Rhin. Championnat région Est du Modène, Championnat région 4 du Strasser. S'adresser à Marcel CHASSEL : 5, rue du Génie - 67210 OBERNAI - Tél. 88 95 33 28.

11-12 : **BOUTRUSALLEN** - Nationale Hollandaise. Aviculture à Lahaye.

11-12 : **SAINT-AVOLD** - Départementale. Exposition départementale de pigeons de race, championnat régional du Dragon au centre de culture et des loisirs de la Cité Jeanne d'Arc. S'adresser à Adolphe DIEDA Président du Club : 6, rue Principale 57800 BETTING-LES-SAINT-AVOLD - Tél. 87 04 65 60.

10-12 : **LA HAYE** - Hollande. Salle Houtstrallen. Nationale Hollandaise et 100e Exposition "Aviculture". S'adresser à Nico VAN BENTEN : BP 4 - NL 2600 AA DELFT Pays-Bas - Tél. 19 31 152 61 21 87 - Fax 19 31 152 56 45 46.

18-19 : **NIORT** - Nationale. Exposition Nationale d'Aviculture organisée par la Société des Aviculteurs des Deux Sèvres au Parc des Expositions. Championnat de France du Capucin, Coupe de France Avionisme, du Bagadais, Championnat Régional de la Wyandotte (grande race et naine), Compétition Régionale du Fauve de Bourgogne, Championnat Régional des Modènes, Challenge Texan (meilleur pointage sur 6 cages), Challenge du Lapin Nain (meilleur pointage sur 5 cages), retour gratuit pour les Champions et les groupages de plus de 20 animaux et distants de plus de 200 km. Un souvenir sera offert à tout exposant de plus de 6 cages, la salle sera chauffée.

S'adresser à M. Jean MOUTURIER Commissaire Général : 79190 LIMALONGES - Tél. 49 07 90 63

24-26 : **VALLS (Tarragone) - En Espagne**.

25-26 : **GUEUGNON** - Nationale. Coupe de France du Boulant Lillois. S'adresser à Jules DEVOS : 129, rue du Général Leclerc 59390 LYS-LEZ-LAMMOY - Tél. 20 02 49 25.

31-2 : **CHALONS-EN-CHAMPAGNE** - Internationale. Challenge Régional du Texa Club. S'adresser à Yvon DE BLANES : 23, rue des poinçonniers - 51160 AY - Tél. 26 55 48 78.

23, rue des poinçonniers - 51160 AY - Tél. 26 55 48 78.

FÉVRIER 97

1-2 : **BERGERAC** - Nationale. Organisée par l'Union Avicole Bergeracoise. Championnats régionaux de la Wyandotte, des Viennes, des blancs du Bouscat, inter-régionale du Lynx de Pologne, 1er championnat de France des races d'Aquitaine. S'adresser à UNION AVICOLE BERGERACOISE : siège social chez J. LAURIQUE : Plan du Cass 24240 ROUFFIGNAC-DE-SIGOULES - Tél. 53 58 39 13 HR.

7-8-9 : **SAINT-CHAMOND** - Nationale. Championnat Régional du Pigeon Gier. S'adresser à J. COUTURIER : 17, rue H. Castel - 42400 SAINT-CHAMOND.

15-16 : **KEMBS** - Internationale. Coupe de France de l'Alouette de Coblour, plus

des Challenges Bas-Rhin, Haut-Rhin et Trois Frontières. S'adresser à Léon HIPP : 23, rue de Belfort 68310 WITTELSHEIM - Tél. 89 55 01 77.

16-17 : **LE PUY-EN-VELAY** - Nationale. Organisée dans la salle Jeanne d'Arc par la Société d'Aviculture du Velay avec le Championnat de France de la race Bourbonnaise et le Championnat Régional du Pigeon de Couleur. S'adresser à Henri BUISSON : Quartier de l'Ouche - 43260 LANTRIAC - Tél. 71 05 14 42.

19-20-21-22-23 : **ORTHEZ** - Nationale. Championnat Régional du Carneau, Modène, Texan "Région 18". S'adresser à Joël MESPLEDE - Quartier Tucoile - 64300 SALLESPISSÉ - Tél. 59 67 87 22.

22-23 : **SENE** - Nationale. Organisée par les "Aviculteurs de l'Yonne". Coupe de France des Volailles Bresse-Gauloise, Championnats Régionaux du Mondain et du Sottobanca, Challenge "Poule" réservé aux Poules Naines. S'adresser à Patrice BOUCHET : 23, rue Haute - 89100 GRON - Tél. 03 86 65 73 12.

22-23 : **ROCHECHOUART** - Nationale. Exposition Nationale d'Aviculture. S'adresser à Jean BERNARD : 19, rue de la Lande - 87600 ROCHECHOUART - Tél. 55 03 67 41.

22-23 : **PARAY-LE-MONIAL** - Nationale. Championnat Régional de la Poule Charollaise, prix spécial Grandes Races Volailles, Championnat Régional du Fauve de Bourgogne, Rassemblement Régional et Prix Spécial de la Tourterelle Rieuse. S'adresser à Louis GREGOIRE : Route de Paray - 71600 SAINT-YAN - Tél. 85 84 92 44.

MARS 97

1-2 : **PUSIGNAN** - Nationale. 17e Exposition Nationale d'Aviculture organisée par Rhône Elevage, Championnat Régional du Lynx de Pologne. Limite des inscriptions le 7 Janvier 1997. S'adresser à Raymond PICHOT Président et Commissaire Général : 3, rue Pierre David

69500 BRON - Tél. 04 78 26 07 15 le soir de 18 à 20 h. Maurice GRANGER Secrétaire Général de Rhône Elevage : Lieu-dit chez Roche 38780 ESTRABLIN - Tél. 04 74 58 06 45

8-9 : **SOULLIAC** - Nationale. Palais des Congrès. Jugement le 6 Mars, Championnat Régional du Mondain. S'adresser à M. J.L. CANCE : Place de l'Eglise - 46270 BAGNAC-SUR-CELE - Tél. 88 95 33 28.

15-16 : **QUIMPER** - Nationale. Championnat régional du Mondain. S'adresser à Joseph LE GOFF : Kervoreden - 29500 ERGUE-GABERIC - Tél. 98 59 57 03.

15-16 : **AMILLY** - Nationale. Organisée par le Club Avicole du Gatinais. Championnat de France palmipèdes, ch. régional piales, coqs naines toutes races confondues, challenge pigeons Carneau toutes races confondues, challenge Lapins grandes races toutes races confondues. S'adresser à Michel MITTON : 21, rue Pasteur - 45700 VILLEMANDEUR - Tél. 38 98 04 99.

22-23 : **TOUCY** - Nationale. Organisée par Aviculture 89. Rencontre Nationale du Pigeon Frisé. Prix Spéciaux : Volailles Grandes Races Etrangères, Lapins rex et fourrure, Pigeons de Forme Races Etrangères, Challenge en Mondain. S'adresser à Mme Marie-Claude PRADINE : La Piffourne - 89240 CHEVANNES - Tél. 86 41 27 22.

29-30-31 : **SULLY-SUR-LOIRE** - Nationale. Organisée par l'Amicale des Aviculteurs de Sologne. Rassemblement Bresse Gauloise, Volailles Races Naines, Cauchois, Pigeons de Couleurs et Texans. S'adresser à Jacques BERGER : 33, rue Porte Balai - 45170 VILLEREAU - Tél. 02 38 75 51 04.



Animavia Octobre 1996 - Haut-Volant Hollandais noir à manteau tigré
Prop. : VAN BELLIGEN - Photo Robert RIPALDI

NATIONALE SNC 1996 à Gueugnon les 25 et 26 Janvier 1997 Nombreux Championnats

Hall des expositions, rue des Tilleuls. Championnat de France du Haut-Volant, Culbutant et Russe d'Exposition, du Romain Club, du Huppé de Soultz, du Boulant nain et Anglais, du Boulant de Norwich, Coupes de France du Lynx de Pologne, du Gier, du Pigeon Poule, du Boulant Lillois, des juges Capucins, régionaux Sotio-banca, Cravatés, pigeons Orientaux, rassemblement pigeon de Couleur, championnat de France du Houdan-Faverolles Club, régional Bantam Club. Organisée par l'Union Avicole Gueugnonnaise. S'adresser à Gérard SOTTY - Tél. 85 84 22 16

Georges TANCHOU

Commandeur du Mérite Agricole

NOTRE GEORGES NATIONAL a tenu à être décoré de cette distinction lors de la réunion du Conseil de la SNC du 17 Septembre 1996.

Le Président Arnold était tout désigné pour faire l'éloge du recipientaire. Il a retracé la longue carrière avicole de celui qui a été un pilier et un rouage toujours en mouvement de la SNC. Lui-même, tout ému, avec des larmes pleins les yeux a retracé le chemin parcouru et évoqué l'envol de la SNC grâce à l'édition de Colombiculture. Bien modestement il est certain que cette distinction ne peut que rejaillir sur la SNC.

Après avoir entendu Jean-Louis FRINDEL, Jacques ARNOLD et Jojo, le champagne a coulé en présence de sa famille et d'amis dont le Président d'Animavia M. MILLES-CAMPS tous descendus du Nord pour l'événement.

A notre tour nous félicitons TANCHOU et lui souhaitons longue vie.

Photos Robert RIPALDI



Jean-Louis FRINDEL Président de la SNC présente TANCHOU en compagnie de Henri CROS



Georges TANCHOU plie sous les compliments et l'évocation de sa carrière par le Président Arnold



TANCHOU enfin COMMANDEUR DE L'ORDE DU MÉRITE AGRICOLE



Quelques difficultés pour attacher la Croix pourtant bien méritée



Jacques ARNOLD a été le premier à féliciter le nouveau promu



Parents et amis, tous présents pour féliciter JOJO